

Une limite aux profits

La commission du commerce annonce qu'elle possède des pouvoirs étendus et les exercera sans fléchir — Elle prédit une baisse à cause de la fin prochaine de certaines exportations — Profit de un sou par livre sur le sucre, au détail.

La commission du commerce a fait hier après-midi la déclaration suivante, une mise au point à des certaines appréciations parues dans les journaux, qui ont mal entendu ou réduit au minimum les fonctions et pouvoirs du Bureau.

"On a soutenu que les pouvoirs de la commission sont insuffisants à remplir le but pour lequel elle a été constituée et que ces pouvoirs sont inférieurs à ceux que le Congrès des Etats-Unis a accordés.

"Et l'on a ajouté que l'attitude prise par le gouvernement des Etats-Unis a été plus énergique et susceptible de plus de succès que l'attitude prise ici depuis la formation de la Commission du commerce.

"Elle n'a été constituée qu'il y a deux semaines. Pendant cette quinzaine, beaucoup a été fait, beaucoup plus en vérité que la Commission juge à propos de faire connaître. La Commission se contente d'affirmer qu'elle possède tous les pouvoirs du Bureau similaires aux Etats-Unis et qu'elle en possède aussi d'autres, et d'aucuns aux Etats-Unis réclamant pour l'institution américaine. Le premier pas qu'a voulu franchir la Commission canadienne, c'est de connaître les conditions exposées plus bas et de voir à un plan de coopération avec le gouvernement américain.

"On s'est fort abusé quant aux pouvoirs exercés aux Etats-Unis et quant aux mesures prises dans ce pays.

"Si l'on jette un coup d'oeil sur les journaux du 8 et du 9 août, l'on peut lire que le 8, le président Wilson a demandé au Congrès de voter des lois pour remédier à la cherté de la vie. Au moment de ces recommandations le président ne pouvait s'en remettre qu'à une seule législation déjà existante, la loi sur le contrôle des vivres, mesure de guerre finissant avec la ratification du traité de paix. Cette loi ne s'étend pas à la question du combustible ni à celle des vêtements. Le président a recommandé que le Congrès complète cette loi, premièrement en votant sa continuation après la conclusion de la paix, secondement en étendant la loi du contrôle sur les vivres, au combustible et aux vêtements, et troisièmement en y introduisant une clause établissant une pénalité. La Food Central Law avait donc été une législation qui ne comportait pas de peines pour les délinquants. Or le Canada possède, depuis novembre 1916, cette même loi que le président recommandait au Congrès le 8 août, et qui n'a pas encore été mise en pleine vigueur.

"Le même jour, le président demandait de voter des lois accordant des patentes à des corporations, de façon à exciter la concurrence chez les vendeurs et à empêcher d'autant qu'ils fassent des profits excessifs. Le Canada jouit depuis novembre 1916 de pareilles lois réclamées outre frontière.

LES ENTREPOSITS FRIGORIFIQUES
"Le président demandait aussi qu'on déterminât la période de temps pendant laquelle des marchandises pouvaient rester en entrepôts frigorifiques, et une façon de procéder dans l'entreposage des susdites marchandises. Depuis lors, un bill a été proposé, permettant un entreposage de douze mois. Quant à la proposition de marquer sur toute marchandise la date d'entrée, elle a été jugée impraticable. La commission pourra de ce chef forcer à mettre sur le marché les produits tenus dans les entrepôts frigorifiques sans nécessité et sans égard à la période de temps de leur entreposage.

"La recommandation faite par le président Wilson de faire marquer sur les marchandises entreposées le prix d'achat n'a pas été acceptée, même par le Bureau du commerce, qui l'a jugée inutile, comme il se fait toujours au courant du prix des produits mis en entrepôts, ayant adopté le système d'informations du département du travail.

"Le même jour, le président a demandé des crédits pour la mise en vigueur des lois précitées aussitôt qu'elles seraient votées. Mais elles ne l'ont pas été. En tant qu'il s'agit de ce Bureau et de sa fonction, il possède les pouvoirs que le président Wilson a réclamés et tous les crédits nécessaires à l'exercice de ses pouvoirs.

"Le président avait encore promis de prendre des mesures pour limiter et contrôler les exportations de blé, pour vendre le surplus restant dans les magasins de dépôt du gouvernement à des prix plus bas que ceux du marché, et pour contraindre de vendre tout le surplus des marchandises entreposées ou non.

"Le contrôle existe ici sur les exportations d'avoine. Le gouvernement canadien n'a pas en mains de surplus de vivres ou de vêtements. Cette commission est investie du pouvoir de forcer la vente des produits entreposés et des autres, et elle agit en ce sens au moment opportun.

"Au cours d'une entrevue, le 14 août, le procureur général des Etats-Unis, M. Palmer, a dit que la vente au public des marchandises alors en entrepôts, si elle se faisait, serait conduite dans des limites raisonnables, car il serait téméraire de jeter sur le marché toutes les réserves. C'est cette même conduite qui sera suivie au Canada.

"La commission réitère au public canadien qu'elle ne pourra agir avec succès sans la coopération des journaux et du public.

"La commission a tous les pouvoirs dont elle usera sans crainte. Ses efforts portent déjà des fruits, comme il appert selon les rapports du marché. La commission ajoute que les prix sont pour baisser bientôt et de façon sensible. Les citoyens du Canada ont à faire compétition à un marché mondial de produits fabriqués à nos portes. Les prix d'exportation ont dominé ceux de notre marché. La fin des exportations est prochaine, comme les entrepôts regorgent de vivres dans le nord de l'Europe, d'après M. Hoover, et ainsi on ne pourra plus s'exercer de ce que les marchandises sont réservées à l'exportation. Si on les garde trop longtemps dans les entrepôts, ces marchandises seront jetées sur le marché, avec les inévitables conséquences que cela comporte. La commission ne souhaite pas que cela devienne nécessaire. Aussi avis à tous les intéressés."

PROFIT D'UN SOU SUR LE SUCRE, POUR LA VENTE AU DETAIL

La commission du commerce a publié hier après-midi le résultat de son enquête tenue ici sur le sucre. Dans le but de permettre aux raffineurs d'envoyer dans l'Ouest les 2000 tonnes de sucre nécessaires pour la conserve des fruits, l'embarquement a été un peu modifié de façon à permettre l'exportation de sucre, sans jamais compromettre, cependant, les facilités de la consommation domestique.

"La commission a émis les ordres suivants :
Aux raffineurs. — Toutes leurs ventes pourront comporter un profit de pas plus de deux-cinquièmes de sou par livre. Ce profit proviendra de ventes à pas plus de 11 sous la livre, lequel prix ne comporte qu'une commission de pas plus de 5 pour cent, payable par les raffineurs aux marchands de gros ou à d'autres commerçants, pour revendre au détail.

Aux marchands en gros. — Le cinq pour cent de commission mentionné ci-dessus pour le plus haut prix payé par les raffineurs aux marchands en gros devra être inclus dans la liste de prix des raffineurs. Et cette liste devra être celle qui suivra le marchand en gros en revendant aux détaillants.

Aux détaillants. — Ils ne pourront vendre à un prix supérieur à celui du raffineur, plus le transport payé ou payable, et pour 1 sou par livre comme étant le profit net et le seul profit permis aux détaillants.

Si le marché extérieur devenait défendu aux compagnies, celles-ci pourraient s'en rapporter au Bureau pour la fixation de leurs prix domestiques.

En résumé, le résultat de cette fixation des prix, ou plutôt des profits, par la Commission est que le plus gros profit pour le raffineur sera de deux-cinquièmes de sou par livre, mais parce que les ventes sont souvent faites aux deux-cinquièmes de sous de production, les raffineurs auront sur ces deux-cinquièmes de un pour cent fin par livre à payer leurs pertes durant les périodes de perte. Il est facile à comprendre que par le temps actuel, ce n'est que de temps à autre que les divers profits mentionnés pourront être faits en entier.

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE-CANADIEN

MONTREAL-PORTLAND, Me.

SERVICES DIRECTS DE WAGONS.

LITS ET DE WAGONS-SALONS.

Le service direct de wagon-lit entre Montréal et Portland, Me., par le Chemin de fer du Pacifique-Canadien, sera discontinué après le voyage de Montréal, à 8 h. 10 du soir, le 12 septembre et celui de Portland, Me., à 6 h. 40 du soir, le 13 septembre.

Le service de wagon-salon sera interrompu après le voyage de Portland, à 8 h. 40 du matin, le 27 septembre et de Montréal à 9 h. 25 du matin, le 29 septembre.

Jusqu'aux dates de fermeture de ces services, celui de wagon-lit sera fait tous les jours, et celui de wagon-salon tous les jours sauf le dimanche.

(ré.)

"BRIDGING THE CHASM"

Le volume de M. Percival F. Morley qui vient de paraître pose entre autres questions celles-ci : Québec complet-1-1 pour dominer le Canada? Les minorités ont-elles des droits? Ou va le Canada? Et il y répond d'une façon qui ne peut manquer d'intéresser vivement les lecteurs canadiens-français, puisqu'il répond avec impartialité, à la fois, à la question des pages à lire sur le règlement XVII et la question franco-ontarienne. C'est un volume de près de 200 pages, relié toile, qui se vend 11.35 pris à nos bureaux; aoutez sept sous pour envoi par la poste.

A VENDRE

pour moins que le montant de l'évaluation municipale

Les Nos 1199, 1201, 1205, 1207 du boulevard St-Laurent, et 1210, 1212, 1214 et 1216 de la rue St-Dominique, juste au-dessus de l'avenue Duluth; au cœur de la cité, et en pleine vue de la montagne. Hypothèque pour un tiers, et le reste argent comptant, à des conditions faciles. La propriété mesure 80 x 74 sur les deux rues et la superficie totale est de 11,934 pieds. Convenable pour magasin à rayons, cinématographe, théâtre, manufacture, maison de commerce, etc. Renseignements complets s'adressant au

MARCIL TRUST

136 rue St-Jacques, 35ème année. (Dépt. de l'Immeuble) Main 3791.

SHAKE-HAND CANADIEN

LE PRINCE DE GALLES A LA MAIN DROITE FATIGUEE ET EST OBLIGE DE TENDRE LA MAIN GAUCHE — OVATIONS DANS DES VILLES ONTARIENNES.

(Service de la Canadian Press)

Algoma, 4. — Le prince de Galles, à Sudbury, hier, a été obligé de se servir de la main gauche pour répondre aux poignées de main, sa main droite étant fatiguée depuis sa visite à Montréal. On dit que la même lassitude de la main a été ressentie après la visite à Toronto et que la duchesse de Devonshire, à Ottawa, a été obligée de faire une lotion pour baigner la main royale.

Le voyage du jeune prince héritier dans l'Ouest de l'Ontario est salué d'ovations aussi chaleureuses que dans l'Est. A North Bay, des milliers de hourrahs et des applaudissements prolongés ont salué l'arrivée du train et la fanfare qui jouait avait peine à être entendue. La population s'est massée dans le parc municipal où le maire a l'adresse de bienvenue. Le prince a répondu, puis a décoré devant le peuple les soldats qui avaient obtenu ces décorations sur le champ de bataille. Une promenade par les rues pavées de la ville a complété le séjour du visiteur royal.

Tout le long de la voie du chemin de fer, les écoliers, garçons et fillettes, s'étaient alignés pour saluer le prince. A Sudbury, environ cinq mille personnes se sont réunies pour la brève cérémonie de la lecture d'une adresse par le maire Morrison. Cette visite sera la seule où le prince viendra en contact avec les mineurs. Les ovations ont été spontanées.

North Bay, 4. — L'auto dans laquelle le prince est arrivé en ville était conduite par un vétérinaire. Une mère s'est trouvée sur la route qui tenait un bouquet de roses. Elle a demandé au prince de les accepter de la part du bébé né le jour de l'armistice, et le prince a pris la gerbe de roses. A l'entrée du parc du C. P. R., le prince a remarqué une vieille femme assise dans une chaise à roulettes. Il a demandé à l'auto de stopper et se penchant vers la dame, il s'est enquis de son âge.

Elle avait 90 ans. Le prince héritier a alors demandé au photographe de la photographie, pour lui donner un portrait. Le maire Ferguson a parlé dans son adresse de la richesse minière de la région traversée par le visiteur royal. Il a dit aussi les services de la région aux œuvres de guerre. Après avoir répondu à l'adresse de bienvenue, le prince en habit gris a passé en revue les vétérans. Il a assisté à une réception intime chez les parents des soldats tombés au front.

Sudbury, 4. — La ville minière de l'Ouest de l'Ontario a fait une chaleureuse réception au prince de Galles. Des milliers de citoyens l'ont attendu à la gare et des fanfares ont mis à la réception un air de fête.

Sault Ste-Marie, 4. — La ville est en préparation de la réception du prince. Le prince doit le visiter aujourd'hui. Il y aura adresses et examens de vétérans.

Ottawa, 4. — Il est entendu que le lieutenant Mowat Biggar accompagnera le prince de Galles dans sa tournée dans l'Ouest, car sir Joseph Pope, organisateur de la tournée princière est retenu à Ottawa.

ÉCHEC POUR LA FOLLETTE

Washington, 4. — Le sénat a rejeté, hier, par un vote de 48 à 10, un amendement au projet de loi de l'exploitation des terrains. L'amendement aurait autorisé le président à fixer et à contrôler les prix du charbon, de l'huile et des autres dérivés obtenus sur les terrains loués en vertu de la loi. Le sénateur La Follette, qui l'a présenté, a aussi accusé la Standard Oil de chercher à influencer le sénat pour obtenir la ratification rapide du traité de paix.

M. SIFTON AUX TRAVAUX PUBLICS

Ottawa, 4. — M. A. L. Sifton, ministre des douanes et du revenu intérieur, vient d'être nommé ministre des travaux publics, en remplacement de M. F. B. Carvell.

M. A.-P. FRIGON A OTTAWA

M. A. P. Frigon, président conjoint de l'organisation provinciale de l'Emprunt de la Victoire, est de retour d'Ottawa, où il était allé représenter le comité exécutif à la cérémonie de déploiement du drapeau d'honneur de l'Emprunt de la Victoire, par le prince de Galles.

M. Frigon a été vivement impressionné de la cérémonie qui a marqué cet incident, surtout des paroles d'encouragement que l'héritier du trône d'Angleterre a prononcées en invitant le peuple canadien à donner son appui au prochain emprunt national.

Comme tous ceux qui sont venus en contact avec le prince, M. Frigon a été frappé des manières démocratiques du prince, du charme de sa personnalité, et de sa grande présence d'esprit. Mademoiselle Jeanne Frigon accompagnait son père.

(Communiqué.)

"THE BIRTHRIGHT"

On peut se procurer à nos bureaux cet ouvrage tout récent d'Arthur Hawkes, où l'auteur parle entre autres choses en termes favorables des Canadiens français et de leurs droits au Canada. L'ouvrage, grand format, imprimé sur papier fort, relié toile, a plus de 400 pages, et se vend 83 l'unité, plus 26 sous pour envoi par poste recommandée.

ÉCOLE TECHNIQUE A SHERBROOKE

UN COMITÉ EST CHARGÉ DE TROUVER L'EMPLACEMENT CONVENABLE. — ON ATTEND LA DECISION DU CONSEIL.

(De notre correspondant)

Sherbrooke, 4. — Le conseil de Sherbrooke, à la suite de démarches faites par deux des commissaires de la future école technique, à Sherbrooke, vient de nommer un comité qui s'occupera de trouver l'emplacement convenable pour cette école; ce comité se compose des membres actuels de la commission des parcs et immeubles et quelques adjoints.

Au cours de la dernière assemblée de nos échevins, mardi dernier, M. C.-E. Therrien, sheriff et ex-député du comté de Sherbrooke, parrain de cette nouvelle institution, en notre ville, est venu lui-même, à titre de commissaire de l'école technique, adresser la parole au conseil sur l'urgence qu'il y a de prendre les mesures voulues pour que l'on puisse commencer la construction, le printemps prochain, de bonne heure.

Il a déclaré au conseil qu'il arrive de Québec où il a rencontré les ministres, entre autres MM. Walter Mitchell et Alex. Tasche, et que ceux-ci sont dans les meilleures dispositions au sujet du projet. L'argent, — \$150,000 — est voté et le gouvernement s'engage à agir pour tout de bon, n'attendant que la décision du conseil de ville de Sherbrooke touchant le terrain.

Comme dans toutes les autres villes qui ont une école technique, Sherbrooke est sensée fournir l'emplacement, et c'est ce que nous attendons. M. Therrien a ajouté que cet emplacement devra convenir à une telle construction, naturellement, et que pour cela c'est un terrain de pas moins de deux cents pieds de front sur cent soixante-quinze de profondeur qu'il faut. Il a dit que, suivant lui, l'école devrait être construite dans le centre de la ville et que l'un des meilleurs endroits serait certainement le haut de la rue King.

On attend le résultat de cette démarche avec impatience.

LE TRAMWAY A SHERBROOKE

LES CONTRIBUABLES SE PRONONCERONT SUR UN CONTRAT QUE L'ON PROJETTE DE PASSER.

(De notre correspondant)

Sherbrooke, 4. — Une très vive opposition se manifeste actuellement de la part d'un groupe de contribuables de cette ville au règlement No 164 que le conseil municipal propose d'adopter prochainement pour la Sherbrooke Railway and Power Company et sur lequel les contribuables seront appelés à voter, le 15 septembre. Une nombreuse assemblée s'est réunie, hier soir, salle Murray, pour en discuter les clauses.

Le maire White, qui présidait l'assemblée, a parlé en faveur du règlement, disant que les circonstances actuelles nécessitaient son adoption, qu'il valait mieux adopter le règlement tel qu'il est que de se passer de tramways. M. Andrew Sangster a parlé dans le même sens. Parmi les adversaires du règlement, mentionnons MM. F. H. Herbert, D. O. E. Denault et C. C. Cabana.

Le règlement en question comporte que la ville défrayera le coût général du pavage de la voie du tramway, mais que la compagnie remboursera à la ville les dépenses extraordinaires que celle-ci sera obligée de faire pour exécuter ce pavage.

Les adversaires du règlement déclarent que la ville fait ainsi un cadeau injustifiable à une compagnie qui n'a jamais tenu ses obligations envers la ville et recommandent que le conseil prenne les moyens voulus pour forcer la Sherbrooke Railway and Power Company à tenir toutes ses promesses.

Il se pourrait fort bien, quoi que le conseil municipal soit en faveur, que ce règlement soit rejeté par les contribuables.

POUR QUINZE SOUS

Nous avons déjà disposé de plusieurs centaines de portraits de sir Georges-Etienne Cartier. Nous en tenons encore quelques centaines de copies à la disposition de nos lecteurs, moyennant 10 sous l'unité, plus 15 sous par la poste. Adresser les commandes à l'administration du Devoir.

Aux retardataires

L'administration du Devoir prie ceux de nos abonnés qui ne sont pas en règle avec elle, de nous adresser leur note d'abonnement, de nous indiquer bien la somme qu'ils nous doivent.

Le coût de plus en plus élevé de tout ce qui sert à faire un journal, les frais additionnels de correspondance qu'occasionnent les retardataires, et d'autres raisons du même genre déterminent notre administration à eniger.

Autrement, l'administration se verra contrainte d'interrompre le service qu'elle fait du Devoir, aux retardataires, qu'elle a le plaisir de leur offrir, et de leur réclamer ensuite les sommes dues pour l'abonnement en arriéré.

L'administration considère comme retardataires les abonnés qui doivent trois mois ou plus d'abonnement au journal. La bonne volonté de nos abonnés se manifestera certes par une prompt réponse à cet appel.

L'administration tient en même temps à leur rappeler que tout abonnement par la poste en dehors de Montréal est payé d'avance, et que l'abonnement ne se renouvelle pas automatiquement, mais qu'il faut le renouveler par mandat-poste, lettre recommandée ou chèque accepté et timbré, payable au pair à Montréal.

REMERCIEMENTS

M. U. Giboulet, 168 St-Martin, et sa famille, remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de son épouse, soit d'offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

LA DÉPÊCHE CHIFFRÉE DE M. MEIGHEN

Ottawa, 4. — Le chef de l'opposition a donné avis de la résolution suivante :

"Attendu que la dépêche chiffrée suivante, adressée de Winnipeg par l'honorable Arthur Meighen, un des ministres de la Couronne, au très honorable sir Robert Borden, premier ministre du Canada, le ou vers le 30 novembre 1917 — "Canadian Pacific Railway Company Telegraph. Winnipeg, 30 novembre 1917. Sir Robert-L. Borden.

Ottawa, Ont.

Duncan Lobby Asker tottering spasm weapons opened leaves fracs Manitoba ordaining work towed imaginative fracs selkirk batten dress blamable provencher MacDonal antiquarionism springfield scarlatina pruned ordaining drifting nurtured mentally woad paddock amphibolious meretricious belle. — Arthur Meighen.

"Attendu que la dite dépêche une fois traduite se lit comme suit : Canadian Pacific Railway Company Telegraph. Winnipeg, 30 novembre 1917. Sir Robert L. Borden.

Ottawa, Ont.

Désirerais mille votes généraux de soldats pour le Manitoba dont trois cents pour Selkirk et le résidu pour être divisé entre Provencher, MacDonal et Springfield ou la même proportion de division quelle que soit notre allocation. — Arthur Meighen.

"Attendu que ladite dépêche indique l'existence d'un système généralisé de manipulation des votes, sous la direction et avec l'approbation des ministres de la Couronne, afin de vaincre les volontés du peuple canadien telles qu'exprimées aux polls et.

"Attendu qu'un semblable système de manipulation d'engagé non seulement l'honneur des ministres intéressés, mais les droits constitutionnels.

"Qu'il soit résolu que de l'avis de cette Chambre un comité parlementaire devrait être incessamment choisi pour s'enquérir des questions exprimées ou supposées dans ladite dépêche et que ledit comité reçoive tout pouvoir et toute autorité voulus pour les fins de ladite enquête, y compris le droit d'assigner des personnes et de faire produire tous les papiers et documents nécessaires."

Le temps qu'il fait ailleurs...

Toronto, 4. — La dépression atmosphérique qu'il y avait au large de Nantucket, hier, est revenue au sud de Terre-Neuve. Elle a causé de grosses pluies dans les provinces maritimes. Il a fait beau dans toutes les autres parties du pays.

Laes inférieures et baie Georgienne. — Vents modérés du nord, beau, aujourd'hui et demain. Frais, ce soir.

Vallée de l'Ottawa, haut et bas Saint-Laurent: vents modérés ou frais du nord et du nord-ouest, beau, aujourd'hui et demain, très frais, ce soir.

Golfe et côte nord: gros vents du nord et du nord-ouest, beau et frais, aujourd'hui et demain.

Provinces maritimes: gros vents ou bourrasques du nord-ouest, temps au beau. Demain, vents frais ou gros vents du nord-ouest, beau et frais.

Lac Supérieur: vents modérés, beau, aujourd'hui et demain, température stationnaire ou un peu plus élevée.

Manitoba et Saskatchewan: Beau et plus chaud.

RELEVÉ DU THERMOMÈTRE

Prince Rupert	Max.	Min.
Victoria	60	42
Kamloops	56	60
Calgary	70	38
Edmonton	70	42
Prince Albert	—	42
Winnipeg	—	44
White River	68	28
Sault Ste-Marie	74	48
Toronto	88	59
Kingston	64	66
Ottawa	82	52
Montréal	78	56
Québec	74	48
St-Jean, N.-B.	64	58
Halifax	72	60

"Envoyez des fleurs"

CELA NE VOUS COUTERA PAS CHER

Angle Ste-Catherine et Guy

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

Décès

GENIN. — A Vaudreuil, le 2 septembre 1919, à l'âge de 58 ans et 7 mois, est décédé Joseph-Basile Genin, époux de feu Emma Bonnevillie. Les funérailles auront lieu vendredi, le 5 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, 348-48, rue Sherbrooke, à 8 heures 40, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré, et de là à la chapelle de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DÉCÈS A MONTREAL

BOISVERT, Antoinette Morissette, 31 ans, épouse d'Archie Boisvert, 18 St-Jérôme. BRULOT, Girard, 5 mois, enfant d'Armand Brulot, 472 Galt. DUPONT, Robert, 9 ans, enfant d'Ulysse Dupont, 12 Frontenac. PAQUETTE, Rosa, 11 mois, enfant de Guillaume Paquette, 600 St-Ambroise. JETTE, Joseph, 69 ans, 72 de Gaspé. PLAMONDON, Henri, 26 ans, 248 St-Hubert. RICHER, Marguerite, 5 mois, enfant d'Eugène Richer, 792 Borlon. SENECALE, Emilie, 1 an, enfant d'Eugène Senecale, 759 Alma. SINGLAIR, Thérèse, 5 mois, enfant d'Aurèle Singlair, 187 Hadley.

REMERCIEMENTS

M. U. Giboulet, 168 St-Martin, et sa famille, remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de son épouse, soit d'offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

Ne la quittez pas

Ne quittez pas votre maison de campagne sans en prendre une bonne photographie. La photographie, ainsi que vos hôtes, c'est vous en assurer le souvenir perpétuel.

Vous trouverez un excellent choix de kodaks à l'agence spéciale

TEL. ST-LOUIS 611-2999

J.H. ROBERT

PHARMACIEN CHIMISTE

1185 RUE ST-DENIS ANGLE MONT-ROYAL

CATALOGUE ENVOYE GRATIS SUR DEMANDE

207

2257

MONTREAL

Les méthodes modernes pour l'examen des yeux veulent dire une connaissance précise des défauts qui affectent la vue et la correction obtenue par l'emploi des verres correcteurs donnant satisfaction.

Assortiment complet de lunettes, verres, appareils, lunettes marine et d'opéra. Aussi un grand choix de Thermomètres, Baromètres, de toutes sortes, Hygromètres et Boussoles.

Salons privés pour l'ajustement des yeux artificiels, aussi pour la correction des yeux par les verres appropriés.

CONSULTATIONS : — A l'Hôtel-Dieu par Rod. Carrière, de 9 h. 30 à 11 h., excepté les mercredis et samedis. Aux Salons d'Optique, par Rod. Carrière, de 1 h. à 5 h. de l'après-midi, par H. Senecale, Em. Carrière, Ad. Senecale, de 9 h. du matin à 8 h. du soir. Tél. Bell Est 2257.

CARRIERE & SENECALE

207, RUE STE-CATHERINE EST.

IL EST SPLENDIDE POUR LA GRILLE EN SEPTEMBRE

Net, sans fumée, facile à manier, rapide à allumer, il donne le maximum de chaleur pour le minimum de dépense.

Prix : \$9.00 la tonne.

Montreal Light, Heat and Power Consolidated

Tél. Local 397, Main 440.

Où bien commandez-le à votre fournisseur de combustible.

COKE

CALENDRIER

DEMAIN, VENDREDI, 5 SEPTEMBRE 1911
S. LAURENT JUSTIN, EVEQUE ET
CONFESSEUR

Lever du soleil, 5 heures 24.
Coucher du soleil, 6 heures 33.
Lever de la lune, 3 heures 48.
Coucher de la lune, 9 heures 21.

Pleine lune, le 9, à 11 heures du soir.

DERNIERE HEURE

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET FRAIS

MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum... 72
Même date l'an dernier... 71
Aujourd'hui minimum... 58
Même date l'an dernier... 53
BAROMETRE
8 h. du matin, 29.94; 11 h., 29.93; 1 h. de
l'après-midi, 29.92.

LE FRANÇAIS SACRIFIÉ PAR
MESURE D'ECONOMIE

Les explications que fournit M. Décaré au sujet de l'incident de la commission du service civil — Les fonctionnaires canadiens-français pourront répondre dans leur langue aux questions qui leur sont posées.

M. Décaré nous a fourni, ce matin, des explications après l'impair commis par la commission du service civil municipal.

« La commission a agi de la sorte par mesure d'économie, nous a-t-il déclaré. Elle avait affaire à des experts qui ignorent le français; elle a voulu se servir de leurs formules, de leur questionnaire sans se donner la peine de ne rien changer. Comme il était difficile d'engager un traducteur pour faire la besogne, M. Gaudet a pensé qu'il était plus simple de demander aux employés de répondre en anglais, afin de sauver du temps et de l'argent.

« Mais c'est une économie qui sacrifie un principe et des droits, avons-nous fait remarquer.

« Ah! cette idée de toujours réclamer du français partout, a répondu M. Décaré; il arrive souvent qu'on le fait à tort et à travers. Puisque nous avons demandé à des gens de langue étrangère de nous rendre le service de classer nos employés selon un système moderne et efficace, pourquoi ne pas se servir de leur langue? Cela simplifie les choses.

« Vous les payez, ces experts, avons-nous répliqué, et alors c'est sont vos employés et vous êtes en

droit d'exiger d'eux le respect de la langue de la majorité à l'hôtel de ville.

« Mais c'est ridicule de le faire, a dit M. Décaré. C'est ridicule de forcer tout le monde à nous parler français. Il faut se servir de notre jugement et d'exercer un peu de tact, surtout dans une affaire comme celle-ci. Pouvons-nous exiger que des experts américains qui s'occupent d'introduire un système moderne de service civil dans les villes américaines, de faire leur travail en français? Mais non! puisqu'ils n'en ont pas besoin aux Etats-Unis.

« J'admets qu'il nous employés ont le droit de répondre dans leur langue; mais cela nous aurait économisé quelques centaines de piastres s'ils avaient point protesté et s'ils avaient tout simplement répondu en anglais. Tout de même, l'incident est clos puisque les questionnaires vont être imprimés en français et distribués incessamment aux employés.

M. Décaré dit encore qu'il vaut mieux agir et crier moins fort à la réception faite au prince de Galles est un fait patent, dit-il, de ce que les Canadiens-français peuvent faire, et c'est une bonne marque en leur faveur et la meilleure.

BOMBE LANCÉE
CONTRE UN PACHA

(Service de la Presse associée)
Londres, 4. — Une dépêche d'Alexandrie reçue à Londres mande qu'une bombe a été lancée mardi, à Alexandrie, contre Hussein Hushdi pacha, premier ministre d'Egypte. La bombe avait été cachée dans un panier de raisin. Le premier ministre n'a pas été blessé. On dit que l'assassin de Hussein Hushdi pacha est un étudiant en théologie.

UNE DÉCOUVERTE
À BUDAPEST

(Service de la Presse associée)
Londres, 4. — Plusieurs centaines de corps qui avaient été cachés à Budapest ont été découverts par les troupes roumaines dans cette ville, d'après une dépêche de Bâle.

UN SCANDALE
SOUS LA COUPOLE

Paris, 4. (Service de la Presse associée). — M. Clemenceau a l'intention de rompre avec la vieille coutume qui veut que le nouvel élu à l'Académie française fasse un discours lors de sa réception sous la coupole. Le « vieux tigre » refuse de faire un discours. Il voudrait simplement se rendre à l'Institut et prendre son siège sans aucune formalité. Les immortels supplient M. Clemenceau d'observer la coutume, mais ce dernier ne semble pas décidé à changer d'idée.

M. CLEMENCEAU
PRIS A PARTIE

M. FRANKLIN BOULLON LE TIEN RESPONSABLE SI LA FRANCE N'A PAS EU DE MEILLEURES GARANTIES.

(Service de la Presse associée)
Paris, 3. — Le débat sur la ratification du traité de paix avec l'Allemagne a été marqué par des attaques personnelles de la part du député Franklin Bouillon à la Chambre des députés aujourd'hui. Ce dernier a déclaré qu'il votera contre le traité et il a tenu responsable le premier ministre Clemenceau de ce que la France n'aurait pu obtenir de meilleures garanties dans le traité de paix.

C'est une grave erreur, a dit M. Bouillon d'avoir accepté les quatre points du président Wilson sans aucune réserve et sans discussion. Les Anglais ont eu soin de faire des réserves en ce qui regarde la question de la liberté des mers, et la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Japon ont obtenu toutes leurs demandes.

Des nouvelles de l'ultimatum que les Alliés ont envoyé à la Roumanie sont parvenues à la Chambre des députés alors que M. Bouillon était à parler. Les socialistes ont paru satisfaits des développements qu'il se produisent.

Le nom de M. Charles Jonnart qui a été suggéré comme envoyé des Alliés à Bucarest est bien vu. M. Jonnart a fait du bon travail en Grèce, en 1917, et l'abdication du roi Constantin, le gouvernement M. Jonnart est candidat au Sénat il se peut qu'il ne puisse pas accepter cette mission car sa campagne est lancée.

IL SUCCOMBE A
SES BLESSURES

Sherbrooke, 4. — Alphonse Leclerc, âgé de vingt-huit ans, domicilié à Thetford Mines, vient de succomber aux blessures reçues lors de la chute d'une pierre dans l'un des puits de la mine Bell. Il n'a survécu que quelques jours à cet accident. Il laisse une femme et deux enfants.

LA MÊME ATTITUDE
QUE LA ROUMANIE

(Service de la Presse Associée)
Paris, 4. — Le « Petit Parisien » dit que la Serbie semble vouloir adopter envers le traité de paix avec l'Autriche la même attitude que la Roumanie. D'après les renseignements qu'on a été fournis par un personnage sérieux, le gouvernement de Belgrade croit qu'il ne peut accepter le traité de paix à moins que les clauses qui ont trait à la protection des minorités soient modifiées. La Serbie considère que ces clauses attentent à sa souveraineté.

DÉCRET ANNULÉ

(Service de la Presse Associée)
Buenos-Aires, 4. — On mande de Rio-de-Janeiro que le gouvernement du Brésil a annulé son décret par lequel il avait placé les banques et les compagnies d'assurances allemandes sous le contrôle du gouvernement du Brésil. On dit aussi que le Brésil a fixé à dix ans le temps où la Banque d'Allemagne pourra faire des opérations au Brésil.

DÉCISION DE FOCH

Coblentz, 4. (Service de la Presse associée). — Le maréchal Foch a fixé l'étendue de territoire dans la région du Rhin, qui sera occupée en permanence par les troupes américaines. Ce territoire sera trois fois plus étendu que celui qui était sous la juridiction américaine depuis la dernière division de combat américaine est partie pour les Etats-Unis.

CHARGEMENT
DES CARGOS

L'ACTIVITE EST GRANDE AU PORT, MAIS SE BORNE AUX NAVIRES DE COMMERCE. — CARGAISONS DE CEREALES. — UN SERVICE D'HIVER DE NAVIRES MARCHANDS. — RETARDS.

L'activité est grande au port et elle reste confinée au chargement de navires de commerce. Le *Derbania*, de la ligne Cunard, lève l'ancre, demain, à destination de Londres, avec une cargaison générale, comprenant du bois de construction et surtout du grain. Demain matin, le *Copenhagen* doit aussi partir, avec un gros chargement de grain.

Deux navires marchands américains mouillent au hangar No 3, de la ligne Anchor Donaldson. Ce sont le *Lake Gilla* et le *Lake Ellenora*. Ce dernier vaisseau, de fort tonnage, est arrivé, hier, des grands lacs, et prend actuellement un chargement de bois de construction. Le *Lake Gilla* demarrera, demain, à destination de Londres, avec une grosse cargaison de bois, presque exclusivement. Tous deux sont de beaux navires peints en gris et de tonnage moyen.

Il y a aux hangars du Pacifique le *Mattawa*, sur le point de partir pour Glasgow. On en a débarqué nombre de canons, de campagne usagés. Le *Sardinian* est à prendre un petit chargement. C'est un des plus vieux vaisseaux marchands à venir jusqu'à Montréal. Il compte quarante-quatre années de service d'abord entre Glasgow et Montréal, maintenant entre Montréal et Avonmouth. Le *Sardinian* prendra quatre jours bien comptés pour effectuer la traversée. Le départ est fixé à dimanche.

Le « Pretorian » a quitté le havre, ce matin, à l'aube, avec nombre d'Allemands qui avaient été internés ici pendant la guerre. Outre ces passagers, qui seront, toute la traversée, considérés comme des prisonniers et devront se conduire comme tels, proposés à tous les services du navire; le « Pretorian » emporte une forte cargaison de grain. Quarante Allemands, seront embarqués de Québec pour être conduits à Rotterdam. Point d'autres passagers que ces Teutons et les hommes d'équipage. C'est le troisième groupe rapatrié. Près de 1,500 Allemands des camps canadiens de concentration ont été renvoyés en Allemagne par voie de Rotterdam. Au débarquement, l'ambassade suisse devra s'occuper de leur transport à travers la Hollande. La mission du gouvernement canadien finit aux quais de Rotterdam.

Le ministère de la marine est à élaborer ses plans pour tenir actif pendant l'hiver un service de cargos canadiens. Les ports d'attache seront Halifax et Saint-Jean, tous deux pour être occupés également. Trente et un bâtiments de commerce seront tenus en activité, formant un jaugeage de 172,000 tonnes. Ainsi, nombre de cargos sont en d'autres ports sous le pavillon canadien.

Les navires du Pacifique-Canadien sont presque tous en retard du fait de grèves. Ainsi le « Scandian », le « Scotian », le « Minnedosa » ont été retardés.

Le « Rimouski », le plus gros cargo de la ligne White Star-Dominion, est actuellement au port. Il est venu de Liverpool en 9 jours, portant 1,700 sacs du courrier. Il ne chargera pas entièrement ici à cause de son jaugeage.

Le « Melmore Head » part ce soir pour Belfast.

LE «MONTREAL» A TOUCHE LE FOND.

Québec, 4. — Le «Montreal», se rendant dans la métropole canadienne, a touché le fond à Batisson, mardi. Après 10 minutes de retard, il a continué sa route sans encombre jusqu'à Montréal.

Halifax, 4. — Les 400 employés aux chantiers maritimes ont obtenu l'augmentation demandée. La nouvelle échelle des salaires est rétroactive jusqu'à juin.

Halifax, 4. — Arrivé de bonne heure, ce matin, le «Renown» prendra un chargement de combustible et partira demain à destination des Antilles, à Skitts.

SIR HENRY DRAYTON
A MONTRÉAL

Ottawa, 4. — On annonce que sir Henry Drayton, nouveau ministre des finances, sera à Montréal lundi prochain où il rencontrera les journalistes à une conférence au Ritz-Carlton. Le ministre des finances donnera les grandes lignes du prochain emprunt national au cours d'un discours qu'il prononcera à cette occasion.

ENFANT BLESSÉ
PAR UNE AUTO

Un enfant du nom de Paul Charlebois, âgé de 11 ans, a été frappé hier soir par l'auto de M. J. M. Lunn, rue Mont-Royal. L'enfant fut frappé par le tramway en mouvement et comme l'auto également en marche longéait ce tramway, l'enfant fut frappé par la machine. M. Lunn a conduit le blessé chez le docteur Charron, pour le faire panser et de la che ses parents. Les blessures ne sont pas graves.

EN PLEINE
ACTIVITE

LE CHANTIER DE CONSTRUCTION DE L'IMMENSE CONCIERGERIE DE LA RUE DRUMMOND N'A PAS L'AIR DE SE SENTIR DES EFFETS DE LA GREVE.

Les rapports qui nous venaient depuis deux jours des différents chantiers de construction de la ville affirmaient pour la plupart que les travaux y étaient complètement paralysés par la grève. Désireux de démêler la part d'exagération et d'exactitude dans tout cela, le représentant du «Devoir», s'est rendu aujourd'hui à la conciergerie que l'entrepreneur Alex. Mackay est en train d'ériger entre les rues Stanley et Drummond et a pu constater qu'il y règne une grande activité. Non seulement y voit-on les briqueteurs de l'union nationale, qui n'ont pas songé un instant à interrompre leur travail, mais des ouvriers de toutes autres catégories et des masses de journaliers. Un contremaître qui pilote le chroniqueur à travers cette ruche immense lui fait observer le travail qui s'y fait et dit que le chantier n'a souffert en rien et que les choses vont suivre leur cours comme si rien n'était.

Au dehors, dans les deux rues, des hommes de police montent la garde, mais tout y est si paisible qu'ils n'ont l'air d'être là que pour la forme.

Aux quartiers ouvriers de la rue Ontario, l'animation s'accroît; il y a du monde dans toutes les salles, mais il est impossible de mettre la main sur les agents d'affaires, les seuls qui soient autorisés à fournir des renseignements. Tous les autres paraissent fort respectueux de ce mot d'ordre et se renferment dans le mutisme ou jettent à ceux qui les sollicitent des informations aussi vagues que possible. Pour y suppléer, le journaliste doit être un brin physionomiste et faire part à la public de ses observations personnelles. Or, comme le mouvement n'est qu'à son début et que les passions n'ont pas eu le temps de trahir ceux qui les éprouvent, il serait prématuré et peut-être injuste de vouloir tenter de décrire l'état d'esprit qui règne dans ce milieu. Mieux vaut donc attendre.

Deux organisations internationales, les électriciens du local 568 et les employés de commerce, ont protesté hier soir, à leurs assemblées respectives, contre la hausse des taux du tramway. Les deux groupes ont une autre assemblée pour affaires importantes mercredi prochain, à la salle Saint-Joseph.

Le réaménagement de M. Nap. Bédard comme agent d'affaires, déjà recommandé par le comité exécutif, a été ratifié par les membres à leur assemblée d'hier.

Dussault et Champagne, de l'union des employés de tramways, sont partis pour Chicago où a lieu la convention de la section des employés de tramways de l'Internationale.

Il est rumeur aujourd'hui de la possibilité d'une grève partielle de mouleurs et l'on en signale une autre à la manufacture de biscuits de Vian et frère, à Maisonneuve, où les pâtisseries et confiseries réclameraient une augmentation de salaires.

Les dernières assemblées tenues au No 3-est, rue Notre-Dame, ont été celle des travailleurs en tabac, local 149 et celle des ouvriers des buanderies, local 61. Les organisateurs réclament un grand succès pour les deux réunions.

UN HAUT POSTE

(Service de la Presse Associée)
Ottawa, 4. — M. Murdoch McKinnon a été nommé lieutenant-gouverneur de l'Ontario. Prince-Edouard, M. McKinnon a été secrétaire-trésorier intérimaire et commissaire de l'Agriculture dans le cabinet Arsenault.

MORTS ACCIDENTELLES

Le coroner Marlin a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas d'Adrien Lavigne, tombé en bas d'un escalier, il y a une dizaine de jours, et décédé hier matin à l'hôpital Notre-Dame.

Verdict de mort accidentelle a été aussi rendu dans le cas de Nelly Zaccour, qui est tombée d'une fenêtre sur le ciment du trottoir. Le coroner Prince vient de rendre un verdict de mort accidentelle dans le cas d'Aimé Macchabé, décédé à l'hôpital Dupont par suite d'une contusion reçue au crâne, alors qu'il descendait imprudemment d'un tramway en marche.

FEMME MORDUE
PAR UN CHEVAL

Hier après-midi, à 2 h. 30, une femme passant à l'angle des rues McGill et Notre-Dame, a été mordue à l'épaule par un cheval de la «Dows Brewery». Le charretier, Armand Chartrand, n'était pas dans la voiture lors de l'accident; il était à délivrer à domicile une marchandise commandée. Mme Alfred Beauchamp s'est plainte de l'avarice peu banale au constable Dignard, qui rapporte le fait.

N'allons pas croire toutefois que l'état de la victime inspire des craintes sérieuses. On la transporte chez elle, en fiacre, et on dit qu'elle se porte bien.

LA VILLE PEUT
EN APPELER

LES ADMINISTRATEURS DISCUTENT LONGUEMENT LA DECISION DE LA COMMISSION DU TRAMWAY ET NE PEUVENT ATTEINDRE UN RESULTAT DEFINITIF.

Les administrateurs municipaux ont consacré une partie de la matinée à discuter la récente décision de la Commission du tramway. Plusieurs points ont soulevé une discussion animée.

Y aura-t-il appel? Il est pratiquement convenu que les commissaires vont en appeler sur bon nombre de points. Ils semblent attendre le moment propice, et profiter de la décision des autres municipalités intéressées.

La question du prix du billet et de la création des zones de transport forme le centre des délibérations qui se tiennent dans le plus grand secret.

LE VACCIN
prestement des rumeurs venues d'un certain milieu, prêtant à croire que la vaccination des enfants était devenue impossible, faute de vaccin.

Le directeur a déclaré que le vaccin ne manque point, que toutes les gouttes de lait en sont abondamment pourvus, et que tous les enfants pouvaient être vaccinés soit à l'hôtel de ville, soit chez les médecins, sans subir de retard dans leurs classes.

Il a ajouté que la loi n'est pas aussi péremptoire que le croient certains directeurs et principaux d'écoles. Elle entend des délais convenables, et un enfant ne peut être renvoyé dès qu'il se présente à l'école sans être vacciné; il faut lui faciliter la tâche et ne sévir qu'après deux ou trois jours.

DES TRAVAUX

Une équipe de quatorze hommes réparent actuellement l'égoût collecteur de la rue Cherrier, à sa jonction du pare Lafontaine. La couronne s'est effondrée et l'égoût a pris une forme étonnante, élargissant jusqu'à six pieds, de quatre pieds de diamètre qu'il mesurait auparavant. Les travaux vont nécessiter une assez longue période de temps, puisqu'il faut refaire la couronne sur une longueur de cent pieds et pratiquer une excavation de 16 pieds de profondeur et de dix nœuds de largeur.

L'ACHAT DU
GRAND-TRONC

(Service de la Presse associée)
Ottawa, 4. — Une importante conférence qui aura peut-être pour résultat l'achat du Grand-Tronc par le gouvernement fédéral vient de commencer à Ottawa. Le gouvernement est représenté par M. Robert Borden et par un sous-comité du cabinet qui est composé de sir Henry Drayton, de M. Arthur Meighen, de Dr Reid, et de M. J. A. Calder. Les principaux représentants du Grand-Tronc sont : sir Alfred Smithers, M. Howard Kelley. Des pourparlers ont eu lieu à Londres il y a quelques mois à propos de l'achat de ce chemin de fer mais on n'a rien décidé.

FÊTES ANNUELLES DU
MÉRITE AGRICOLE

Québec, 4. (De notre correspondant). — Les fêtes annuelles du mérite agricole à l'exposition provinciale ont eu lieu hier en présence d'une foule de plus de 20,000 personnes. M. Ph. Dufour, député de Charlevoix, le lauréat de la médaille d'or, a été décoré par sir Chas. Fitzpatrick, de même que tous les autres lauréats. Un grand banquet a eu lieu hier soir. On parle de M. Caron, ministre de l'Agriculture, M. Dufour, M. l'abbé Hudon, curé de la Malbaie, MM. Louis Lévesque, Arthur Piquet et autres.

C'est aujourd'hui jour férié. La température est idéale et fait anticiper une affluence considérable à l'exposition. Parlant hier soir au banquet du mérite agricole, M. Caron, en faisant une revue de la situation agricole dans notre province, a déclaré que notre agriculture est menacée d'une crise comme celle qui règne en Angleterre par la réglementation du travail agricole. Le déséquilibre qui existe, dit-il, entre la population ouvrière et la population agricole amènera celle-ci à s'organiser pour en arriver à obtenir la réduction des heures de travail.

ATTELAGE VOLÉ

Barry Smith et Rodrigue Hern ont été mis sous arrêt, accusés d'avoir volé un équipage appartenant à M. Pigeon. L'affaire s'est passée à 2 h. 35, cette nuit. Jos. Latendresse, cocher de M. Pigeon, s'aperçut qu'on désertait avec la voiture à lui confiée. Il emprunta le carrosse d'un ami et courut à la poursuite des voleurs; il les rencontra coin St-Urbain et Ontario. Smith ne voulut pas descendre et Latendresse fut obligé de le frapper pour pouvoir reprendre sa voiture. Les accusés ont comparu, ce matin, en Cour de police; l'enquête est fixée au 10 courant.

REQUÊTE SANS
PRÉCÉDENT

QUINN DEMANDE L'ANNULATION DU VERDICT DU JURY DU CORONER QUI LE TIEN CRIMINELLEMENT RESPONSABLE DU MEURTRE DE SAMSON — LES JURÉS N'ONT PAS ETE ASSERMENTES.

Me Salluste Lavery doit saisir la Cour de pratique cet après-midi d'une requête de la plus haute importance. La requête de certiorari est l'épilogue d'un drame qui a fait sensation dans les milieux judiciaires. Il s'agit de John James Quinn qui veut faire annuler le verdict du jury qui l'a trouvé coupable du meurtre de Roch Samson, survenu rue St-Alexandre. Les parties en cause sont John James Quinn, requérant, Edmond McMahon, coroner, et Emile Marin, magistrat, mis en cause.

Le 30 août 1910, le requérant a été incarcéré sur mandat de dépôt signé par le magistrat Marin et le même jour le coroner émettait un mandat d'arrestation, à la suite du verdict du jury du coroner formé le 27 août pour s'enquérir des faits. Le 30 août, les jurés ont rendu un verdict affirmatif, déclarant Quinn criminellement responsable du meurtre de Roch Samson commis dans les circonstances que l'on sait. Le requérant a été amené devant le magistrat Marin pour enquête préliminaire, et la cause a été remise au 5 septembre.

Or le requérant allègue que des irrégularités de procédures qui auraient été commises, entachent le verdict de nullité absolue. Dans une déclaration sous serment, Quinn jure que le jury n'a pas été assermenté ni avant ni pendant l'enquête. Par suite de ce vice radical, le mandat d'arrestation du coroner était illégal et de nul effet. La conséquence la plus profonde de la non-assermentation du jury est que le verdict est illégal et de nul effet. Mais le verdict rendu cause un préjudice considérable au requérant et c'est ce dont il se plaint. Il demande par certiorari l'annulation du verdict et l'ordre au magistrat Marin de produire toutes les preuves de la cause qu'il a en sa possession.

La validité de cette requête qui, dit-on, est la première du genre en notre Cour de pratique. Si le chef est maintenu, les résultats sont nombreux. L'accusé devra alors subir une nouvelle enquête et au cas où alors le jury ne le trouverait pas criminellement responsable de meurtre, de nouvelles complications se produiraient.

La cause a été remise ce matin à cause de l'absence du substitut du procureur.

QUO WARRANTO

Le juge Demers a pris en délibéré une requête de «quo warranto» demandée par W. Daoust, huissier, contre la corporation des huissiers. Le requérant allègue que les élections ou il a été candidat malheureux ont été tenues irrégulièrement. Il prétend que la convocation de la corporation était illégale d'après la charte. Le secrétaire n'y disait pas le but de l'assemblée. De plus l'article 17 de la charte dit qu'il faut observer la loi. Elle est du jour déterminé par la constitution. On ne l'aurait pas observé et les bulletins de vote manquant un huissier serait allé en faire imprimer. Cependant on n'a point suspendu l'assemblée et au retour des huissiers il n'y avait plus quorum. Le vote a été pris quand même. La requête est en délibéré.

DIPLOME RECLAME

La cour de pratique a entendu une requête de la part de Mlle Rose Hébert pour contraindre le collège des chirurgiens-dentistes de la province de Québec à lui remettre le diplôme qu'elle allègue mériter. La requérante est entrée le 15 septembre 1915 à l'université Laval et elle fut admise à l'étude de la chirurgie dentaire le 12 septembre 1917. Elle est du jour déterminé par la constitution. On ne l'aurait pas observé et les bulletins de vote manquant un huissier serait allé en faire imprimer. Cependant on n'a point suspendu l'assemblée et au retour des huissiers il n'y avait plus quorum. Le vote a été pris quand même. La requête est en délibéré.

FORTE MAJORITÉ
POUR LA GREVE

(Service de la Presse Associée)
Detroit, Michigan, 4. — L'union des Employés de chemins de fer et des usiniers a fini mercredi, de prendre le vote de ses membres sur la question de la déclaration de la grève. Le résultat montre que 5,000 membres ont voté contre la grève et que 325,000 ont voté pour la grève à moins qu'on accorde aux employés une augmentation de salaire d'au moins \$1 par jour, à chaque membre.

LA CARTE DE PAIN
NE REVIENDRA PAS

(Service de la Presse Associée)
Paris, 4. — La rumeur voulait dans Paris que le gouvernement avait l'intention de mettre la carte de pain à l'ordre du jour. Le ministre de l'Alimentation a démenti cette nouvelle.

En conférence à Paris

Des représentants des chemins de fer français, anglais et belges et des chemins de fer du centre de l'Europe veulent établir un nouveau service de trains internationaux.

(Service de la Presse Associée.)

Paris, 4. — Les représentants des chemins de fer français, anglais, belges et des chemins de fer du centre de l'Europe sont en conférence depuis trois semaines, à Paris. Le but de cette réunion est d'établir un nouveau service de trains internationaux. Il a été décidé, sujet cependant à ratification, à la dernière séance, que l'Express d'Orient passerait par le tunnel du Simplon. Il y aura des trains de voyageurs entre Paris et Bucarest et entre Paris et Belgrade. Un embranchement se rendra à Athènes. Pour raccorder avec cet express, il

y aura un train qui partira d'Ostende pour se rendre à Milan et vice versa, en passant par Bruxelles. Un autre express international fera le service entre Paris, Prague et Varsovie via Strasbourg et Nuremberg, au lieu de l'ancien Express du Nord. Ce service de trains commencera probablement le 15 septembre.

Les délégués ont aussi agité la question d'une convention des fonctionnaires des chemins de fer et qui serait tenue à Paris, pour remplacer l'ancienne convention de Berne. On y discuterait de tarif, de transport et de questions relatives au trafic.

L'étude du traité de paix

L'opposition à Ottawa va demander du délai

(De notre correspondant)

Ottawa, 4. — La discussion doit reprendre cet après-midi, sur la résolution du premier ministre relative au traité de paix, et l'opposition va insister pour plus de renseignements et plus de délai pour étudier le document. On rappellera que les Communes anglaises ont pris un congé de deux semaines dans le même but et il est question de réserves explicites qui seraient faites sur la portée de la clause X dans l'adoption finale faisant suite à la discussion. On croit aussi que l'opposition enregistrera un projet formel contre l'absence de copies françaises, et de toute façon, le débat promet de garder en général l'allure plutôt vive qu'il a prise dès après la lecture par M. Borden de sa déclaration de mardi dernier. La gauche proteste cependant de son désir de ne pas prolonger indument les travaux de la session.

LUNDI SEULEMENT

Ottawa, 4. — Il vient d'être entendu entre sir Robert Borden et M. McKenzie que la discussion du traité de paix ne sera reprise que lundi prochain, et que l'on procédera jusqu'à la continuation du débat sur l'adresse lequel sera nécessairement un peu lent mais que l'on trouvera toujours moyen de prolonger aujourd'hui et demain. On assure que la jeune génération de l'opposition est dans des dispositions fort combattives et que la semaine prochaine verra des critiques vigoureuses et détaillées du traité et de ses conséquences.

On insistera surtout pour que le premier ministre produise copie du traité qu'il a fait circuler contre certaines clauses parmi les membres principaux de la conférence de Paris et dont il a dit que certaines clauses seulement ont pris effet. L'opposition voudrait savoir quelles sont les objections canadiennes dont il n'a pas été tenu compte.

L'Autriche demande du délai

(Service de la Presse associée)
Paris, 3. — La délégation autrichienne a demandé à la conférence de la paix de prolonger de deux jours le délai fixé pour la réponse aux Alliés. La conférence accordera probablement ce nouveau délai. D'après la lettre d'envoi des Alliés aux Autrichiens la réponse de l'Autriche devait être remise à la conférence de la paix, dimanche le 7 septembre.

(Service de la Presse Associée)
Paris, 4. — Avant de partir pour Vienne, après avoir reçu le traité de paix, le Dr Karl Renner, chef de la délégation autrichienne, a dit dans un interview que les notes envoyées par la conférence de la paix aux délégués autrichiens montraient que les Alliés comprenaient très bien la situation économique de l'Autriche. Il a dit que dans leur réponse les délégués autrichiens seraient encore forcés de protester contre la rigueur des clauses territoriales du traité.

LA DEMANDE EST ACCORDEE.

(Service de la Presse Associée)
Paris, 4. — Le conseil suprême de la conférence de la paix a décidé d'accorder la demande de la délégation autrichienne et de donner deux jours de délai aux Autrichiens pour répondre aux termes du traité de paix qui leur a été présenté.

3 "LEADERS"

3 "LEADERS"
LES
BIERES

PORTERS ET
Extrait de Malt'
DOW

DOW
The National, Licensed, United, Bottling

ANTIKOR-LAURENCE
FINE BOTTLED BY DOW

L'UNE RADICALE DES LOUS
SURE, EFFICACE, SANS DOULEURS
EN VENTE PARTOUT 25¢
FRANCO PAR LA POSTE
A. J. LAURENCE - MONTREAL

L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis
MARION & MARION
364 RUE UNIVERSITE, MONTREAL.

HORACE H. LIPPE
 NOTAIRE
 90 ST-JACQUES. MAIN 3228.
 Residence, St-Louis 6803.

PRIME J. MARSAN, LL.B.
 NOTAIRE

320A RUE AMHERST
Spécialités : Successions, Prêts d'argent,
Incorporation des compagnies. Tél. Est 1304.
PORTRAITISTE
L. J. A. PELOQUIN
Portraits au pastel et à l'huile : une
spécialité.
56, SAINT-DENIS. — SAINT-LOUIS 3256.
Montréal.

PROFESSEURS
Elzéar-Alexandre Dumas
Bachelier de l'Université Laval
Enseignement particulier ou simultané
aux deux sexes.
Matières : Latin, français, anglais, mathématiques, sciences.
Spécialité : Préparation aux examens : médecine, art dentaire, pharmacie, service civil, etc.
Christophe Colomb, entre. Bachel. et M.

CASIMIR HEBERT
 Diplômé de l'Université de Paris, "ad honorem" du Pérou, professeur
 de langues, de belles-lettres, de rhétorique,
 petit dictionnaire de la langue française,
 Latin, grec, anglais, Italien, espagnol, etc.
 Réparation aux brevets.
 Rédaction et traduction en plusieurs lan-
 gues.
 344 PARC LAFONTAINE

Mathématiques, Sciences, Lettres et Langues, en français et en anglais.
Préparation aux examens : brevets
ART DENTAIRE, DROIT, MÉDECINE,
PHARMACIE, SERVICE CIVIL, etc.
RENÉ SAVOIE, I.C. et I.E.
Bachelier es-arts et es-sciences appliquées
Professeur au collège Ste-Marie et
au collège Loyola
Enseignement individuel à domicile

cille le jour et le soir.
 Cours pour dames et messieurs.
 Renseignements fournis sur demande.
 228 RUE ST-DENIS. Tél. Est 6162.
 En face de l'église St-Jacques.

PROFESSEUR
Edmond La Roche, B. S.
 COURS PRIVÉS, LE JOUR ET LE SOIR.
 Français, anglais, diction, éléments la-

ns et grecs, mathématiques, et autres
sciences.
Préparation au cours classique et aux
brevets.
Cours aux deux sexes.
195 RUE STE-CATHERINE EST
Tél. : Bureau, Est 7496 ; rés., Est 259.

Leblond de Brumath
259 EST, RUE ONTARIO

Collège Commercial Elie

HOTELS
VICTORIA HOTEL
Québec, H. Fontaine, Prop.
Can. américain. Prix \$3.50 à \$4.00.

ix spécial pour les voyageurs de
commerce, \$3.00 par jour.

HOTEL ST-ROCH

Plan américain

Angle St-Joseph et Place Jacques-Cartier
M. L. Beaudin, propriétaire, gérant. QUEBEC, P.Q.
à la rue principale du centre commercial.

SERRURIERS

E. THERIAULT

E. FELLER,
trouvier-armurier, 283, Dorchester Est, av.
Saint-Denis, Montréal. Réparations de
sophones, serrures, clefs, armes à feu,
sautes de scie, affilage de toutes sortes,
révisions de ressorts, gramophones. Promp-
te livraison. Satisfaction garantie.

MACHINERIES GENERALES
Pour toutes sortes d'ouvrages, con-
struisant la machinerie d'autos, etc.
Spécialité dans la soudure. Ou-
vert de 9 heures à 5 heures.

LEFEBVRE ET FRERE
3 Hôtel de Ville. Est 4017.

REMBOURRURES

HESTERFIELD ainsi que tous genres de
sièges rembourrés, faits à ordre au prix
gros. Aussi meubles réparés. Ouvrage

des experts. Estimation gratuite. C.
 col. 707 Lafontaine. Est 5896.

CADRES ET MIROIRS
Cie Wisintainer & Fils Inc.
 Manufacturier de cadres, moulures et mi-
 roirs, importateur de dioramas, gravures, vi-
 deux convexes et ordinaires.
 Tous les cadres réparés, redorés ; miroirs
 argentés. Une spécialité.
 Gros et détail.

58-60 ROUL. ST-JAURENT
Manufacture : 7 J. Clarke. Tel. Main 5082.
Bureau, Est 8493. Rés., Upt. 3211.
F. TURGEON
AGENT PERCEPTEUR
Spécialité : Perception de comptes de
decenns de famille ; rapport fait et ar-
rêté strictement remis tous les mois. Réféc-
tes de médecins fournies sur demande.
706-EST RUE STE-CATHERINE
Chambre 22

CONVENTION DE FRANCO-AMERICAINS

Lundi le 15 septembre prochain commença à New Haven, la 24e convention de l'Union des Franco-Américains du Connecticut. A 10 heures il y eut messe solennelle à l'église Saint-Louis de New Haven. M. le curé Charles Paquette officia. M. l'abbé Frédéric Desrochers, curé à Oecum, donna le sermon. Le dîner se prendra dans les salons du club Champlain.

La convention s'ouvrira officiellement à 2 heures de l'après-midi dans le grand salon de l'hôtel Taft. Le discours de bienvenue sera prononcé par le Dr Charles Paquette, président de l'Union. Le maire Fitzgerald portera la parole. Le comité des lettres de créance présentera son rapport et l'on fera ensuite l'appel nominal des délégués à la convention. Ensuite aura lieu l'élection des officiers de l'Union. On discutera les grandes questions nationales de la paroisse, de l'école, de la langue française, de la presse, etc.

A 5 heures du soir il y aura promenade en automobile autour de la ville de New Haven. Les visiteurs arrêteront au Yale Bowl qui est le stade athlétique le plus beau des Etats-Unis.

Le soir les congressistes prendront part à un grand banquet à l'hôtel Taft à 8 heures. Des orateurs distingués porteront la parole.

Le mardi 16 septembre, un service funèbre sera chanté pour le repos de l'âme des patriotes défunts. L'oraison funèbre sera prononcée par M. le curé Mathieu, de Taftville. A 10 heures, reprise des séances à l'hôtel Taft. A 12 heures 30, dîner au club Champlain. A 2 heures, nouvelle et dernière séance. A cette réunion on lira les rapports des comités permanents et spéciaux, on choisira le comité exécutif ainsi que l'endroit de la nouvelle convention.

Tous les Franco-Américains seront les bienvenus à cette convention mais seuls les délégués qui seront porteurs de lettres de créance pourront prendre part aux délibérations.

AU PRINCE DE GALLES

Madame J.-L. Dandurand, née Rosemary-Violet Moor, a présenté mardi, au train du prince de Galles, gare Windsor, un bouquet de roses au prince, ainsi qu'un souvenir de son passage à Montréal.

(Communiqué).

CARSON ET DE VALERA SONT D'ACCORD

OU IL EST PROUVE QUE LES DEUX CHEFS IRLANDAIS PEUVENT ETRE DU MEME AVIS SUR CERTAINS POINTS.

New-York, 4. — Eamon de Valera, président de la "république irlandaise", commentant ces jours derniers un discours récent de sir Edward Carson où celui-ci affirmait que "home rule colonial" est la même chose que Sinn Féin, a déclaré que ce terme, tel qu'appliqué aux mesures de l'Angleterre en Irlande, est choisi à dessein pour tromper la soi-disant Dominions autonomes de la Grande-Bretagne et ceux qui pourraient ne pas être très renseignés au point de vue politique sur l'Irlande.

M. de Valera a déclaré que l'Angleterre ne consentirait jamais à une constitution aussi étendue pour l'Irlande et que par conséquent c'est une perte de temps et pire encore que d'en discuter. Il a ajouté que l'Irlande ne pourrait jamais avoir la liberté dont jouissent le Canada, l'Australie et d'autres Dominions qui possèdent une constitution écrite sur le papier, parce que l'Irlande n'est pas à cinq cents milles de plus de l'Angleterre, ce qui, écrivait Washington, changerait rapidement et matériellement pour le mieux sa situation vis-à-vis de l'Angleterre.

"Aucun 'home rule' n'y serait durable", a dit M. de Valera. Les Irlandais eux-mêmes ou les Anglais y mettraient fin.

L'orateur a dit être d'accord avec sir Edward Carson quant au droit de tous les groupes irlandais de résister à la loi anglaise.

"J'admets aussi avec lui, a-t-il ajouté, qu'il n'y a pas de milieu entre l'union et la séparation. Cependant, contre l'union que sir Edward prêche avec sa minorité de vingt pour cent, nous faisons entendre avec instance les réclamations des quatre-vingts autres pour cent en faveur de la séparation."

UNION NATIONALE FRANÇAISE

Les membres de l'Union Nationale Française sont priés d'assister aux obsèques de M. J. R. Genin, président des gouverneurs à vie de la société, qui auront lieu demain matin, vendredi. On se réunira à la maison mortuaire, No 348 rue Sherbrooke est, d'où le cortège partira à huit heures 40.

Le service funèbre sera célébré à l'église Saint-Jacques, à neuf heures.

TRIBUNAUX CIVILS DE LA FAUTE DU CHARRETIER

LE JUGE MACLENNAN CONDAMNE LE NORD-CANADIEN A PAYER A LA MAISON GREENSHIELDS LE PRIX DE MARCHANDISES VOLEES EN VOITURE, DU FAIT D'UNE NEGLIGENCE.

Le juge Macleennan a rendu jugement hier dans une cause très intéressante où la responsabilité du mandataire était en jeu. Il a condamné le Nord-Canadien à payer à la maison Greenshields, la somme de \$1,563.43, valeur de six ballots de marchandises volées. La compagnie défenderesse a accepté en 1918 de transporter six caisses de marchandises et elle a envoyé aux entrepôts des marchands en gros une voiture. On l'avait chargée lorsqu'un retour du charretier les ballots de marchandises avaient disparu. La voiture et les deux chevaux furent le lendemain trouvés dans une ruelle mais on n'y avait mis la main sur les marchandises. Greenshields a pris une action en réclamation, prétendant que la compagnie était responsable.

La défenderesse a contesté les allégations, disant que la lettre de voiture n'avait pas été signée lors de la disparition des effets, que la voiture était sur la propriété du demandeur lors du vol, qu'au temps du vol le charretier avait été appelé à rendre service aux employés du demandeur. Le juge Macleennan a renvoyé ce plaidoyer. Il a déclaré que le charretier en laissant sa voiture à la facilité le vol et celui-ci était entièrement dû à sa négligence. Le Nord-Canadien devra donc rembourser à la maison Greenshields la valeur des marchandises, soit \$1,563.43.

Le juge Mercier a rendu hier deux jugements en Cour supérieure. Dans la première cause, Edouard J. L'Esperance a été débouté de son action contre la compagnie des tramways dans laquelle il réclamait la somme de \$199.99 pour compenser les dommages causés à son auto dans une collision survenue le 26 novembre 1916, à l'angle des rues Davidson et Ste-Catherine. Le juge a déclaré que le demandeur n'a pas prouvé qu'il y avait faute de la part de la défenderesse.

Dans la seconde cause, Dame Elisabeth Scotte a gagné son point contre la succession Perrault dont elle réclamait la somme de \$700 et des intérêts.

POUR SUITES POUR LIBELLE

New-York, 4. — MM. Cohen, Guttman et Ritcher, au nom de Fortmann et Huffman Company et de Julius Fortmann, propriétaires de filatures à Passaic, N.J., ont intenté hier, en Cour de district, des poursuites au montant de \$850,000 contre le procureur-général A. Mitchell Palmer, le gardien de la propriété des aubains, Francis P. Carvin, la "Curtis Publishing Company", l'éditeur du "Saturday Evening Post", la "Frank A. Munsey Company", l'éditrice du magazine Munsey, et la "New-York Tribune". Les réclamants invoquent libelle.

RETOUR DE M. HOOVER

New-York, 4. — M. Herbert Hoover, directeur-général du secours interallié en Europe, s'embarquera pour New-York samedi sur l'"Aquitania" au dire d'une dépêche reçue par M. Edgar Richard.

L'EXPOSITION DU COMTE DE MONTCALM

St-Esprit, 4. — L'exposition du comte de Montcalm aura lieu à Ste-Julienne le 16 septembre courant. L'ouverture se fera à deux heures de l'après-midi.

UNE RANDONNÉE CONCLUANTE

Londres, 4. — Le ministère de l'aviation a déclaré que les envoies d'essai d'un aéroplane vers les pays

scandinaves ont été des succès. L'aéroplane parti de Felixstowe s'est rendu via Dundee directement en Norvège pour atterrir à Christiansand. C'est la première fois qu'une machine anglaise accomplit cette randonnée. De Christiansand le voyage s'est poursuivi vers Christiana, Copenhague, Stockholm, Gossburg, Esbjerg, puis retour à Felixstowe, soit une distance de 2,450 milles marins. L'envolée a duré 40 heures et 40 minutes.

L'envolée est une démonstration de l'utilité commerciale des aéroplanes au point de vue de rapidité. Cette distance en temps ordinaire eût duré 27 jours. On a transporté des passagers pour compléter l'expérience. Une envolée a même été faite devant le roi et la reine. Le roi a fait une envolée et a été intéressé. La reine et le prince héritier sont ensuite montés. L'impression créée dans les villes scandinaves est bonne et l'on attend des résultats pratiques dans l'industrie et l'usage des aéroplanes du fait de cette démonstration.

LA PRESSE HINDOUE

(Service de la Presse associée) Londres, 4. — Lord Burnham, président de l'Union de la Presse de l'Empire, a causé aujourd'hui avec les délégués de la presse hindoue, qui sont ici pour suivre le projet de loi au sujet d'un nouveau gouvernement de l'Inde. Il a exprimé l'espoir que la presse de l'Inde sera représentée au Canada lors de la convention de la presse de l'Empire qui aura lieu l'année prochaine. Lord Burnham a ajouté que les représentants de la presse seront les hôtes du gouvernement canadien, il ne peut donc alors exprimer que le vœu de la presse anglaise. Le chef de la délégation hindoue, en répondant à lord Burnham, a dit qu'il re-

TOILET LAUNDRY

Company Limited
Tél. Up. 7640
"Nous teignons à votre convenance"

CORS

Guérison assurée par l'emploi de COROL
Chez votre pharmacien, 25 sous.

SEAL D'HUDSON

Madame, PROFITEZ DE NOS BAS PRIX SPECIAUX, COMME OUVERTURE DE LA SAISON, POUR CHOISIR VOTRE MANTEAU DE FOURRURE.

Ce magnifique-manteau en SEAL D'HUDSON est fait garanti pleines peaux, 40 pouces de long. Il est richement garni de véritable Alaska et étale la nouveauté et l'élégance la plus recherchée pour les saisons 1919-1920.

PRIX SPECIAL \$225.00
Expédié sur demande à nos frais surjet à votre approbation.

Choisissez le votre des maintenant parmi notre grand étalage.

Il y va de votre intérêt de demander notre catalogue si vous avez l'intention d'acheter des fourrures cette année. Vous y verrez une grande variété de fourrures de haute qualité dans les dernières styles américaines, à des prix défiant toute compétition.

McComber
420 St-Paul Ouest, Montréal

Gelées Primus pour Desserts

Les Gelées Primus aux fraises, framboises, cerises, pistaches, gadelles, au citron, à la vanille, à l'orange, au Vin Sherry, au Vin Oporto, au chocolat et nature (pied de veau), se recommandent surtout par leur pureté absolue et leur arôme délicat.

Elles sont indispensables pour la préparation instantanée et économique de desserts sains, exquis et attrayants.

Pour l'été, il n'y a pas de desserts plus rafraichissants et plus appétissants que ceux préparés avec les Gelées Primus.

En Vente Partout: Exigez-les et n'oubliez pas que la marque "Primus" est une garantie de qualité et de pureté.

L. CHAPUT FILS & CIE, Limitée MONTREAL

Femmes---

Ce sera une économie très sensible dans vos dépenses pour le vêtement si vous faites nettoyer ou teindre vos habits de l'an dernier. Envoyez vos effets d'automne maintenant.

TOILET LAUNDRY

Company Limited
Tél. Up. 7640
"Nous teignons à votre convenance"

CORS

Guérison assurée par l'emploi de COROL
Chez votre pharmacien, 25 sous.

SEAL D'HUDSON

Madame, PROFITEZ DE NOS BAS PRIX SPECIAUX, COMME OUVERTURE DE LA SAISON, POUR CHOISIR VOTRE MANTEAU DE FOURRURE.

Ce magnifique-manteau en SEAL D'HUDSON est fait garanti pleines peaux, 40 pouces de long. Il est richement garni de véritable Alaska et étale la nouveauté et l'élégance la plus recherchée pour les saisons 1919-1920.

PRIX SPECIAL \$225.00
Expédié sur demande à nos frais surjet à votre approbation.

Choisissez le votre des maintenant parmi notre grand étalage.

Il y va de votre intérêt de demander notre catalogue si vous avez l'intention d'acheter des fourrures cette année. Vous y verrez une grande variété de fourrures de haute qualité dans les dernières styles américaines, à des prix défiant toute compétition.

McComber
420 St-Paul Ouest, Montréal

GRANDS MAGASINS GOODWIN

SOUS-VÊTEMENTS POUR HOMMES

Cette année le prix des sous-vêtements de laine sera plus élevé que jamais auparavant. Les marchandises de haute qualité ont augmenté énormément et les livraisons sont lentes.

Nous avons en magasin plusieurs séries, en quantités limitées, dont les prix sont basés sur leur coût en 1917. Si vous avez besoin de sous-vêtements d'hiver cette année, nous vous conseillons fortement d'acheter maintenant.

Sous-vêtements anglais Wolsey. Pure laine "Botany" de la plus belle qualité, irrétrécissable. Blancs, très épais. Toutes les grandeurs dans les camisoles et caleçons. Chacun... 6.75

Les mêmes, de couleur naturelle, mais dans les grandeurs suivantes seulement: camisoles et caleçons, 34-32, 36-34. Chacun... 6.75

En cachemire blanc et naturel, plus légers. Camisoles, 4 de la grandeur 34, 4 de la grandeur 38, 2 de la grandeur 30; caleçons, 12 de la grandeur 32, 19 de la grandeur 34, 7 de la grandeur 42, 2 de la grandeur 44. Prix... 4.25

Sous-vêtements blancs Stanfield, soie et laine. Vêtements d'une splendide durabilité et d'une belle texture. Toutes les grandeurs, mais en quantité limitée. Chacun... 4.00

Sous-vêtements "Ceetee" de Turnbull. Faits de belle laine importée, façonnés et finis à la main. Le No 224 est un sous-vêtement en tricot écossais pure laine, dont nous avons un assortiment complet de grandeurs. Le No 220 est d'épaisseur moyenne et très souple. Grandeurs des camisoles, 38 à 46. Grandeurs des caleçons, 32 à 40. Prix, chacun, 4.50, 4.75, 5.00

"St. George Woolman" — un sous-vêtement en laine écossaise épaisse d'un beau fini broché. Très chaud et épais. 2.50 et... 2.25

Penman No 95 en laine naturelle — Camisoles et caleçons — 34-32 — chacun... 2.25

Camisoles et caleçons, 36-34 — 38-36 — chacun... 2.50

Camisoles et caleçons, 40-38 — 42-40 — chacun... 2.75

Camisoles et caleçons, 44-42 — 46-44 — chacun... 3.00

Camisoles et caleçons, 48-46 — 50-48 — chacun... 3.25

Aussi combinaisons aux mêmes prix.

Penman No 50. Même qualité, mais plus épais. Camisoles et caleçons — 34-32 — chacun... 3.00

Camisoles et caleçons, 36-34 — 38-36 — chacun... 3.25

Grandeurs 40-48 — 42-40 — chacun... 3.50

Grandeurs 44-42 — 46-44 — chacun... 3.75

Combinaisons aux mêmes prix.

Goodwin—Au rez-de-chaussée.

GANTS POUR HOMMES

Gants en suède gris foncé, toutes pointures... 2.50

CRAVATES EN SOIE POUR HOMMES

Grand choix de cravates en tissus tout soie, à bouts flottants. Jolies combinaisons de dessins. Prix .55, .85, 1.50, 2.00, 2.50 et... 3.00

Goodwin—Au rez-de-chaussée.

BOTTINES POUR HOMMES

Bottines qui ont été achetées avant la hausse des prix du cuir. Semelles en cuir ou Neolin. Bouts pointus. Toutes à trépointe Goodyear. La paire... 5.95

Bottines et souliers bruns. Trépointe Goodyear. Bouts pointus. Semelles et talons en cuir. La paire... 7.50

Goodwin—Au rez-de-chaussée.

BOTTINES POUR GARÇONNETS

Bottines lacées droites en gunmetal noir. Semelles Neolin noires. Talons en caoutchouc solide. Bouts pointus. Trépointe Goodyear... 5.50

Bottines noires lacées droites, bouts moyens... 5.50

Bottines Blucher lacées droites, semelles très épaisses en cuir, bouts larges... 5.50

Bottines brunes lacées droites, semelles en fibre, talons en caoutchouc solide, bouts pointus. Largeurs B, C et D. Pointures 1 à 5... 5.50

Goodwin—Au rez-de-chaussée.

Magasins ouverts à 8 h. 30 a.m.
Magasins fermés à 5 h. 30 p.m.

Goodwin's LIMITED
TELEPHONE UPTOWN 7000

Liquidation finale
MANTEAUX--CAPES--ROBES
Réductions de 66 2/3% à 75%

Pas d'approbations. — Pas de commandes par téléphone. — Pas de charges.

Robes de coton. Rég. \$25.50 à \$72.50. Les réductions sont de 66 2-3 à 75%.

Robes d'été. Rég. \$45.00 à \$102.00.

Manteaux, Mantes, Capes. Rég. \$38.50 à \$187.50.

Fairweaters Limited
rue Ste-Catherine, près Peel
MONTREAL
Toronto Winnipeg

FEUILLETON DU DEVOIR L'HOTEL LE TELLEMONT par M. MARYAN

Il savait la condition à laquelle le colonel s'était occupé de son mariage: c'était la rectitude de sa conduite, et très spécialement, l'absence d'une passion mettant en danger la sécurité de la famille. Peu important à Mathée qu'il eût joué une fois ou cent. Il aurait dû, s'il eût été l'homme qu'elle croyait, avouer dès lors ce qu'elle venait de découvrir. Si la faute avait vraisemblablement été unique, le colonel aurait-il admis qu'elle ne se renouvelerait pas? Elle-même, aimant Sernin si profondément, aurait-elle passé outre? C'était probable.

Mais il s'était tu; il n'avait pas eu confiance en elle... Oh! quel aveuglement cruellement des torts qu'elle jugeait impardonnables! Elle lui avait tout livré d'elle-même: ses rêves, ses idées, toute la pureté de son cœur de jeune fille; elle eût cru

comme autant de pointes mortelles qui ulcéreraient et empoisonneraient ses blessures. Elle s'excitait sans cesse contre celui qui n'était plus là pour se défendre, pour exercer l'influence non tout à fait disparue d'un amour après tout réel. Car de cela, elle n'arrivait pas à douter. Malgré elle, elle croyait à l'ardente sincérité de sa tendresse. Et d'ailleurs, elle ne pouvait nier non plus qu'il n'eût voulu le voir prodiguer.

Et elle se demandait encore si le secret de ce drame tourmentant pourrait être longtemps gardé. Un moment viendrait-il — elle frissonnait d'horreur en y pensant, — où le monde s'étonnerait de ne pas revoir ce jeune mari jadis si passionnément aimé? Verrait-on se dérouler un odieux procès de séparation, une lutte pour l'enfant, dans cette enceinte où l'écho du nom de son aïeul était à peine expiré?

Alors, dans l'affolement, dans l'horreur d'un tel scandale, elle arrivait à songer à un compromis, que l'amour et le déshonneur de son cœur ne lui eussent pas arraché. Quand deux ou trois années auraient passé, (heureusement Sernin était absent!) elle pourrait, par l'intermédiaire de Toussaint, offrir à Sernin de revenir. Oh! le bonheur avait fui! Elle n'oublierait rien. Elle ne lui rendrait jamais

l'amour ni la confiance; elle continuerait à le mépriser; seulement, elle contiendrait l'expression de ce mépris, et aurait des égards apparents pour le père de son fils... Il lui avait, à la vérité, crié un adieu sans retour. Mais pour l'enfant, il consentirait à revenir, sauf à multiplier ses absences.

Enfin, l'heure n'était pas venue d'afficher cette condescendance menteuse. Elle avait deux ans pour souffrir seule, attiser sa rançune, et se préparer à une concession qu'il ne devrait pas regarder comme un regret ou une marque d'affection.

En attendant, elle ne pouvait plus supporter de vivre dans cette maison où Sernin avait passé, où il avait peut-être dit quelque chose de sa personnalité chaque coin, chaque objet. Son souvenir prenait corps à tout instant, et même l'enfant, qui ressemblait si étrangement à son père, et dont les gazouillements avaient les mêmes intonations que les siennes, lui parlait sans cesse de l'absent dont elle s'abstenait de prononcer le nom et de demander des nouvelles.

Elle avait toujours eu des habitudes religieuses extrêmement méthodiques. Elle mesurait à des intervalles réguliers la réception des sacrements. Cependant, elle avait laissé passer deux fois les époques auxquelles elle s'approchait du con-

fessionnal d'un vieux chanoine, qui l'avait baptisée, et qui avait été l'ami de son grand-père. Mais elle n'osait pas partir sans remplir enfin ce devoir différé.

Bien que l'orgueil déformât son jugement et altérât son point de vue, bien qu'elle voulût se persuader qu'elle agissait justement, elle était trop droite pour ne pas s'accuser au moins d'intransigence. Mais elle déclarait qu'elle pensait satisfaitement au devoir du pardon en consentant, dans un avenir éloigné, à ouvrir sa maison à son mari, sans lui rendre son amour ni sa confiance.

Le vieux prêtre connaissait les âmes, — et il connaissait Mathée. Il démêla à peu près les torts de Sernin, bien que sa femme les grossît involontairement, et il conclut péremptoirement à la nécessité d'une réconciliation immédiate.

Il y eut une lutte cruelle dans le cœur de Mathée; mais elle déclara en pleurant qu'elle ne pouvait obéir, et qu'elle croirait manquer à sa dignité en faisant des avances à son mari.

— Et je te souhaite ardemment de jamais le revoir! ajouta-t-elle avec une sincérité farouche.

Le prêtre pria quelques instants, pendant qu'elle se demandait, épuisée, s'il allait l'obliger de la table sainte, puis il rendit son arrêt.

— Vous allez partir, vous serez très seule, et vous avez besoin du bon Dieu... Les âmes de bonne volonté ont le droit de s'approcher de lui. Certes il est indulgent, et il daignait s'asseoir à la table des pêcheurs. Cependant, pour que vous puissiez le recevoir, il vous faut au moins cette bonne volonté indispensable... Vous répétez chaque jour, sincèrement, cette prière: "Mon Dieu, donnez-moi la lumière et la force pour accomplir mon devoir..." A cette condition, je vous absoudrai, et vous pourrez lui prendre place au divin festin.

Mathée frémit de révolte. Avait-elle jamais manqué à son devoir, elle, une Le Tellemont? De par son ascendance et son éducation, n'en avait-elle pas la force en elle-même? Et dans la pensée du prêtre, ne devait-elle pas, en priant ainsi, demander le courage de s'humilier devant Sernin?

— Je ne crois avoir failli à aucun devoir, commença-t-elle.

Mais ce prêtre débonnaire, qu'elle avait toujours connu plein d'indulgence, l'interrompit avec une sévérité inconnue.

— Vous n'en êtes pas juge... Promettez-vous de répéter les paroles que je vous impose, de les répéter d'un cœur humble et sincère? Mathée hésita encore. C'était une

lutte tragique. Mais elle eut l'épouvante de cette autre rupture dont le prêtre la menaçait. Rompre avec Dieu?

— Dieu connaît votre faiblesse, reprit-il plus doucement. Il veut bien être patient avec les âmes, et attendre que l'heure soit venue... Mais si le ne m'est pas permis d'exiger moins qu'une prière, un acte de soumission à la volonté divine...

Et Mathée, frémissant de nouveau, inconsciemment d'une diversion dans le prière de sa faiblesse, à elle qui se croyait forte, prononça enfin les paroles qui lui coûtaient tant.

XXXVII

Elle partit pour Mèran vers le milieu de l'hiver, et y trouva le confort et l'élégance qui lui étaient indispensables. Elle avait choisi un lieu de séjour qui ne lui rappelait point son voyage de noces. Mais si les voyages sont une diversion dans certains états d'esprit, elle n'y trouva aucun soulagement à son cuisant regret, à son affreuse déception. Puis, elle était trop seule. Elle aimait passionnément son fils, mais elle n'était pas de ces femmes qui s'intéressent aux moindres gestes des tout petits, qui restent à les regarder dormir, qui passent de longs moments à les faire sourire ou gazouiller. Elle lui donnait elle-même les soins assidus, mais il ne pouvait rir à la cruelle impression d'isolement qui l'envahissait.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). A. Cartier, gérant.

La Vie Sportive

CABANA TERMINERA SON ENTRAINEMENT DEMAIN SOIR

Les amateurs du sport des poids et haltères sont invités à se rendre au camp de Longueuil pour voir notre champion à l'œuvre.

Wilfrid Cabana qui doit se rencontrer le 15 septembre avec Antonio Matyssek au Monument National pour le championnat du monde des hommes forts en plus d'un pari de \$1,000 chaque côté, terminera son entraînement cette semaine. Le champion est actuellement en condition parfaite et nul doute qu'il défendra avec avantage son titre contre l'homme fort de Baltimore. Ce dernier cependant n'est pas une quantité négligeable et il fera sûrement la lutte chaude à notre hercule.

Vendredi soir, Cabana fera ses derniers exercices à son camp de Longueuil alors qu'il exécutera toute la série des tours qui seront à l'affiche le soir de la rencontre à l'exception du lever sur les reins, tour qu'il pratiquera samedi soir, chez M. Jos. Simard. Tous les fervents du sport des poids et haltères sont cordialement invités à se rendre au camp du champion, demain soir, à 7 heures, pour se rendre compte des progrès faits par notre samson canadien.

TABLEAU QUI DEMONTRE QUE LES CLUBS PEUVENT S'EGALER

La Ligue Indépendante promet de fournir une fin de saison sensationnelle

Les amateurs de baseball s'attendent à une grande fin de baseball dans la Ligue Indépendante, étant donné qu'il ne reste plus que deux semaines et que les quatre clubs ont de rudes chances d'arriver encore sur un pied d'égalité. Le calcul est intéressant à faire, et le voici pour l'édification de nos lecteurs.

Voici d'abord la position actuelle des équipes du circuit Jolivet :

Gagnées	Perdus
Crescent 5	3
R.-Canadien 4	4
Lachine 4	4
Métropole 3	5

Gagnées	Perdus
Crescent 5	3
R.-Canadien 4	4
Lachine 4	4
Métropole 3	5

Or, les parties de dimanche prochain seront les suivantes : 1.30—Crescent vs Royal-Canadien. 3.30—Métropole vs Lachine. Supposons que les Royal-Canadiens et Métropole sortent vainqueurs, nous obtiendrons la position officielle des clubs, qui suit :

Gagnées	Perdus
Crescent 5	3
R.-Canadien 4	4
Lachine 4	4
Métropole 3	5

Il faudrait alors que les quatre clubs s'éliminent et que les deux gagnants se rencontrent, ce qui nécessiterait deux autres semaines. On peut voir avec quelle érudition les dernières semaines de la Ligue Indépendante vont se disputer au terrain du National dimanche prochain et le dimanche suivant.

Grande manifestation en l'honneur de Carmel

La Ligue de la Cité fêtera dimanche le populaire capitaine du Saint-Arsène — Partie décisive entre ce dernier et les Indiens, au Shamrock.

La séance de la Ligue de baseball de la Cité, dimanche prochain, au terrain des Shamrocks, sera non seulement l'une des plus importantes de la saison, mais elle sera marquée par une grande manifestation en l'honneur de Carmel, le nouveau capitaine du Saint-Arsène. Raoul Thibault, président de la Ligue, a proclamé dimanche 7 septembre, "Carmel Day". L'on fera une présentation au populaire joueur et il y a apparence que l'assistance sera la plus nombreuse de la saison.

Comme on sait, une foule de clubs se disputaient les services de Carmel à son retour du front. Carmel, qui n'avait jamais été oublié par ses amis du Saint-Arsène, pendant son absence, a voulu jouer avec eux et il a refusé toutes les propositions qui lui avaient été faites, pour accepter les offres du Saint-Arsène. Dimanche dernier, Billy Innes, gérant de ce dernier club, lui a fait remettre un cadeau par le président Thibault. Diman-

che prochain, cependant, aura lieu la grande célébration en l'honneur du fameux joueur.

Carmel et ses hommes se surpasseront certainement ce jour-là, car le Saint-Arsène se rencontrera avec les Indiens, dans la dernière partie de la journée, et comme les deux clubs se disputent les honneurs de la deuxième série, la lutte sera chaude. Cette partie décidera pratiquement du championnat de la série, car si les Indiens triomphent, dimanche, ils auront de très grandes chances de se classer premiers et d'être champions des deux séries. Il va sans dire que le Saint-Arsène se surpassera pour vaincre l'équipe de Norman Moffatt.

L'on ne sait encore quel lanceur les Indiens mettront à l'œuvre contre le Saint-Arsène. Sera-ce Palmer ? Sera-ce Malouin Fraser, qui a retiré 16 hommes au bâton, dimanche ? L'on ne le sait pas encore. Les arbitres seront Gauthier et Sturgeon.

LIGUE F. ONALE

A Chicago	R. H. E.
Cincinnati 300200000—6	8 3
Chicago 010000000—1	5 2
Batteries : Ruether et Wingo ; Alexander et Killifier.	
A New-York :	
La joute Boston-New-York a été remise à cause de la pluie.	
A Brooklyn :	
La joute Philadelphie-Brooklyn a été remise pour cause de pluie.	

POSITION DES CLUBS

G.	P.	P.C.
Cincinnati 84	37	695
New-York 73	42	630
Chicago 63	53	543
Pittsburg 57	59	491
Brooklyn 57	60	487
Boston 46	66	411
St-Louis 42	73	385
Philadelphie 41	73	360

LIGUE AMERICAINE

A Philadelphie :	R. H. E.
Washington 000301000—4	10 1
Philadelphie 000020010—3	9 2
Gill, Shaw et Garrity ; R. Johnson et Perkins.	
A St-Louis :	
Cleveland 5000000000000—5	11 3
St-Louis 1000040000000—6	13 4
Morton, Coveleski et O'Neil, Thomas ; Sothern et Severid.	
A Boston :	
Les deux joutes Boston-New-York ont été remises pour cause de pluie.	

POSITION DES CLUBS

G.	P.	P.C.
Chicago 77	43	642
Cleveland 70	49	588
Detroit 69	50	580
New-York 65	51	560
St-Louis 62	60	508
Boston 55	62	470
Washington 45	75	370
Philadelphie 31	86	265

LIGUE INTERNATIONALE

A Reading :	R. H. E.
Newark 001101301—7	8 2
Reading 010010024—8	13 5
Rummell et Bruggy ; Keefe et Konnick.	
A Toronto :	
Binghamton 001100301—6	8 2
Toronto 000000000—0	3 5
Martin et Fisher ; Justin et Had-dock.	
A Buffalo :	
Rochester 0000001002—3	7 0
Buffalo 000200000—2	8 3
Acosta, Ogden et O'Neill ; Ryan et Bengough.	
A Jersey City :	
La joute Baltimore-Jersey City a été remise à cause de la pluie.	

POSITION DES CLUBS

G.	P.	P.C.
Baltimore 82	41	692
Toronto 86	41	628
Binghamton 69	66	511
Buffalo 74	73	503
Newark 67	73	479
Rochester 60	79	432
Jersey City 50	84	373
Reading 44	87	330

LE CORNWALL JOUERA CONTRE LES IRLANDAIS

LE CHAMPIONNAT DE LA N. L. U. SERA DECIDE SAMEDI PROCHAIN AU TERRAIN DU SHAM-ROCK.

C'est pour décider irrémédiablement de la question du championnat entre eux, que les Cornwall et les Shamrock en viendront aux mains, samedi prochain, au terrain de la rue Saint-Dominique, au Mile-End. Cette partie, une des dernières de la ligue professionnelle, dont le notaire Dumouchel est l'actif président, sera donc la plus importante et la plus significative de toute la saison.

Le Cornwall a gagné sa partie contre Caughnawaga, ici, samedi dernier, mais le Shamrock ne lui a pas permis de le distancer considérablement puisqu'en deux jours, il a successivement battu les Ottawa et les Nationaux chez eux. Cette double victoire, remportée en deux jours sur deux terrains étrangers, lui a permis de rejoindre pratiquement les Colts, qu'ils talonnent dangereusement. Il est admis que ce double succès a pratiquement ouvert aux Shamrock la porte qui mène au championnat de la N. L. U., et les connaisseurs, au fait de l'invincibilité des Irlandais sur leur propre terrain, pronostiquent déjà une victoire concluante et finale de l'équipe du Mile-End sur celle du maire Fatterley, de Cornwall.

Mais il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, dit un sage proverbe, et les équipiers de la petite ville manufacturière, qui ont signalé leur retour au jeu national, cette année, en levant une phalange formidable d'étoiles, n'ont pas dit leur dernier mot relativement à la question du champion. C'est pourquoi il est certain qu'il y aura une rencontre de corsaires, après-demain, au Shamrock, et il est aussi certain qu'il y aura une assistance des grands jours, car tout le monde voudra être témoin de cet enlèvement et sensationnelle partie dont un championnat est l'enjeu.

LES JOUTES DE NOS AMATEURS

Dimanche dernier, le club Montcalm est allé rencontrer le Cercle Dollard et fut battu par 19 à 7, mais le lendemain, il s'est repris en triomphant du Social d'Hochelega par 7 à 6.

Lundi dernier le Mansfield a battu le Saint-Germain du village Saint-Laurent, par un résultat de 23 à 5.

Le Verdun Ind., a remporté une brillante victoire sur les Iroquois de Caughnawaga, dimanche dernier en battant les Peaux Rouges par 11 à 7.

Le Fraser Brace, de la ligue de la cité, est allé à Plattsburg lundi dernier et a fait joute nulle avec le club des Ambulanciers Américains. Le résultat fut de 2 à 2.

Le jeune Laurier a remporté sa vingt-deuxième victoire dimanche dernier en triomphant des Red Sox d'Hochelega par un résultat final de 7 à 4.

Le Saint-André a déclassé le Saint-Eusèbe dimanche dernier en le battant par 12 à 3. Au cours de la deuxième manche alors qu'il y avait deux hommes sur les buts, A. Angelillo frappa pour le circuit ce qui donna trois points à son club.

Le Saint-Jean-Berchmans a fait mordre la poussière au Saint-Edouard dimanche dernier. Le résultat de cette joute fut de 9 à 5.

CONCERT LES CHOEURS DU VATICAN
VENDREDI, 19 SEPTEMBRE 1919
au
THEATRE SAINT-DENIS
Billets maintenant en vente au théâtre St-Denis. Prix : \$2.00, \$3.00, \$5.00, \$7.00.

District de Montréal, Cour Supérieure
Province de Québec, No 3986

Dame Elisabeth Villeneuve, des cité et district de Montréal, épouse commune en biens de Thomas Gaudry, fils, barbière, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice, demanderesse, vs le dit Thomas Gaudry, fils, du même lieu, défendeur. La demanderesse a formé une demande en séparation de biens en cette cause le 22 août 1919.

C. A. ARCHAMBAULT,
Procureur de la demanderesse.
Montréal, 23 août 1919.

LICITATION

Le vingtième jour de septembre courant (1919), à quatre heures de l'après-midi, sera vendu à l'enchère publique, au bureau du notaire soussigné, à l'hôtel de ville, en la Ville de Ste-Anne de Bellevue, dans le district de Montréal, l'immeuble suivant, savoir :

Un emplacement situé en la Ville de Ste-Anne de Bellevue composé—
(A) D'un lot de terre d'une partie du lot portant le numéro soixante-seize de la subdivision officielle du lot numéro cent quatre-vingt-quatre (195 P. 76) au plan et sur le livre de renseignements de la paroisse de Ste-Anne, contenant cinquante-trois pieds et trois pouces de largeur en front par soixante-quatre pieds de profondeur, mesure anglaise, borné en front par le chemin public, en arrière par le résidu du dit lot, d'un côté par Michel Gôté et de l'autre par le terrain ci-après décrit, avec les bâtisses, et
(B) D'un autre lot de terre faisant partie du lot portant le numéro soixante-dix-sept (195 P. 77) de la subdivision du dit lot numéro cent quatre-vingt-quatre, aux plans et livre de renseignements officiels, contenant vingt-trois pieds et trois pouces de largeur en front par soixante-quatre pieds de profondeur, mesure anglaise, borné en front par la rue St-Jacques, en arrière par le résidu du dit lot, d'un côté par la rue Ste-Marie et de l'autre côté par le lot de terre ci-dessus décrit, avec les bâtisses.

Le dit immeuble fait partie de la succession de feu Joseph Pilon, fils Sévère, en son vivant bourgeois, de la Ville de Ste-Anne de Bellevue.
Pour les conditions s'adresser au notaire soussigné, à Montréal, au No 26 de la rue St-Jacques.
Montréal, ce 3 septembre 1919.
L. J. BOILEAU, notaire.

3 "LEADERS" LES BIERES PORTERS ET EXtrait de Malt DOW

\$2.00 Messieurs— Quelques jours seulement, comme ouverture de la saison. Pour vous procurer un de ces nouveaux chapeaux de feutre, haute qualité, avant les prix élevés de l'automne, le plus grand choix jamais offert à Montréal pour le prix ci-haut mentionné. Aussi une quantité considérable de nouvelles esquinettes de haute valeur pour \$1.00 SEULEMENT. SOYEZ LES PREMIERS A CHOISIR McComber 103 STE-CATHERINE EST

LOEW'S NORMA TALMADGE dans "THE WAY OF A WOMAN" C'est l'histoire d'une femme qui lutte contre un mari cruel et l'adversité. Comédie et gazette Vues de la visite du prince de Galles Programme de vaudeville SEPTUOR PAUL PEREIRA Délicieux numéro de concert LE PETIT LORD ROBERT ET CIE Dans "Toyland" Autres grands numéros Rép. continuées : 1 à 11 h. du soir. Après-midi : 2, 4, 6, 8, 10, 12, 2, 4, 6, 8, 10, 12. Samedis, dimanches et jours de fête, prix des soirées.

PARC DOMINION DERNIERE SEMAINE DE LA SAISON 100 — ATTRACTIONS — 100 ADMISSION AU PARC : 10c.

A l'occasion de son Jubilé d'Or, la maison Lamontagne Limitée remercie sa nombreuse clientèle pour l'encouragement qu'elle lui a prodigué pendant cinquante ans.



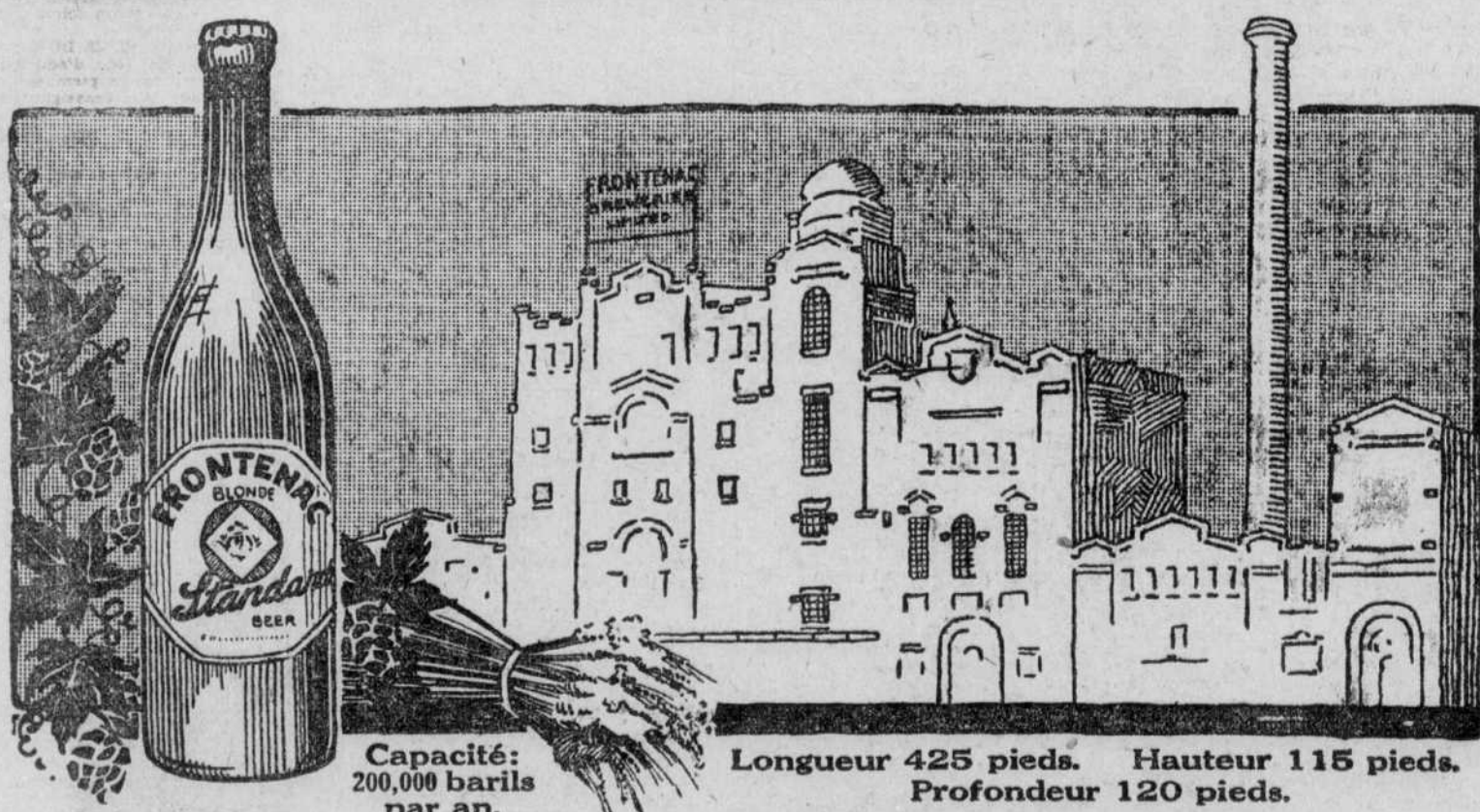
50IEME ANNIVERSAIRE

EST UN AGREABLE DEVOIR DE VOUS ANNONCER QUE LA PRESENTE ANNEE EST LA CINQUANTIEME DE L'EXISTENCE DE LA MAISON EN AFFAIRES, ET DURANT CETTE LONGUE PERIODE, ELLE A ETE AVEC SUCCES SOUS LE CONTROLE DIRECT DE SES FONDATEURS, DONT LES EFFORTS ONT TOUJOURS ETE DIRIGES AVEC LES PROGRES ET L'AVANCEMENT DE L'INDUSTRIE. NOUS DEVONS A LEUR ZELE LA POSITION DISTINGUEE QUE LA FIRME OCCUPE AUJOURD'HUI DANS LE COMMERCE.

EN VOUS FAISANT CONNAITRE LE RESULTAT DU SUCCES OBTENU DANS NOTRE LONGUE CARRIERE D'AFFAIRES, NOUS VOUS REMERCIONS EN MEME TEMPS POUR LA PART QUE VOUS AVEZ PRISE A SON DEVELOPPEMENT, ET NOUS VOUS ASSURONS QUE NOS EFFORTS NE SERONT PAS RALENTIS DANS VOTRE INTERET POUR L'AVENIR.

LAMONTAGNE LIMITEE

MONTREAL • QUEBEC WINNIPEG
S. D. JOUBERT, PRESIDENT P. E. JOUBERT, DIRECTEUR GERANT
J. A. BACON, VICE-PRESIDENT E. H. JOUBERT, SURINTENDANT O. M. BAILLARGEON, SEC-TRESORIER
J. A. PÉPIN, CHIEF COMPTABLE



La Bière de Qualité!

¶ Pour faire le meilleur ouvrage, il faut à l'ouvrier expert les meilleurs outils. De même nos experts brasseurs ne pourraient fabriquer la Meilleure Bière sans les appareils les plus perfectionnés—qui constituent l'outillage unique de la Brasserie Frontenac.
¶ Il en résulte que, malgré son immense capacité de production, la Brasserie Frontenac, même en travaillant nuit et jour, n'est pas arrivée à suffire aux commandes.
¶ C'est à ce point que la direction de la "Frontenac" se voit obligée aujourd'hui, à agrandir considérablement la monumentale brasserie et à installer de nouvelles machines d'une énorme capacité, malgré les prix exorbitants que commande cette machinerie spéciale.
¶ Cette même politique de prévoyance qui a fait le succès de la Bière Frontenac gouverne l'achat du nouvel outillage et, comme toujours, notre outillage nous permettra de brasser des bières à tous les degrés de force et toujours de la meilleure qualité.

Demandez toujours la Bière



Pétillante et nutritive, la bière des familles, le type des bières qu'on boit en France et en Belgique.

BRASSERIE FRONTENAC, Limitée, - - MONTREAL

A TORONTO

INTERRUPTION
DE SERVICE

UNE GREVE DE DEUX CENTS ELECTRICIENS PENDANT QUATRE HEURES ET DEMIE ARRETE LES TRAMWAYS. — RAPIDE VOLTE-FACE DE LA COMPAGNIE. — DECISION ACCEPTEE.

Toronto, 4. — Le service des tramways a repris après le retour au travail des deux cents électriciens de la compagnie qui avaient fait la grève pendant quatre heures et demie. La compagnie s'est engagée à accepter dans son ensemble la décision du bureau de conciliation. Les hommes recevront 65 sous de l'heure au lieu de 49 comme à présent. La mesure aura effet rétroactif à partir du 1er juillet. La grève, qui a paralysé le service depuis 5 heures, est venue à la suite du refus de M. William H. Moore, représentant de diverses compagnies d'électricité, de signer le rapport majoritaire publié hier par le bureau de conciliation que le ministre du travail avait chargé d'enquêter sur le litige survenu entre les compagnies de tramway et de l'éclairage et leurs électriciens. Le mouvement a été hâté par l'échec des représentants de l'union qui n'avaient pu obtenir une entrevue avec le surintendant du tramway, M. Fleming.

C'est l'intervention du maire Church et du commissaire Harris qui a décidé M. Fleming à accepter la décision du bureau de conciliation.

La grève a empêché plusieurs milliers de personnes de se rendre à l'exposition et les quelque 70,000 à 80,000 qui s'y trouvaient ont trouvé très embarrassant de retourner chez elles.

Le surintendant Fleming rejette toute la responsabilité de la grève sur M. Gunn, représentant des employés.

LE RAPPORT A OTTAWA.

Ottawa, 4. — On a reçu ici le rapport majoritaire du bureau de conciliation sur le différend entre les compagnies de tramway et de l'éclairage de Toronto et leurs employés.

Le rapport porte les signatures du juge Denton, président, et de M. H. W. Harper, représentant des employés, mais le troisième membre du bureau, M. Wm. H. Moore, qui représente les compagnies, a refusé de signer. Le document recommande la journée de huit heures, avec quatre heures le samedi pour les employés qui ne sont pas à la journée, temps et demi pour les premières cinq heures de travail supplémentaire, temps double pour plus que cela, observance des jours fériés, un congé complet sur sept jours, pas de travail avant 7 heures le matin ni après 9 heures, et arrêt complet à 6 heures du soir les jours de semaine. Le rapport recommande que les employés qui reçoivent un salaire hebdomadaire ou mensuel ne soient pas payés pour le travail supplémentaire, mais obtiennent à la place, après un an de service, quinze jours de vacances payés. On veut aussi que les employés soient basés sur l'ancienneté et qu'il ne soit pas tenu compte d'hostilité contre les employés enrôlés dans les unions.

Quant aux employés qui ne sont pas à la journée, le rapport demande pour eux la semaine de 48 heures avec un jour de congé et les mêmes conditions qu'aux autres pour travail supplémentaire. Les augmentations recommandées sont les suivantes : pour les préposés aux réparations, 45 à 68 sous de l'heure ; pour les inspecteurs du service, 82 à 85 par semaine ; pour les inspecteurs de la voie, 51 à 70 sous de l'heure ; pour les préposés aux fils, 54 à 65 sous de l'heure ; pour les raccordeurs, 58 à 68 sous de l'heure ; pour les inspecteurs, éprouveurs, contrôleurs, experts, etc., de 82 à 83 par semaine ; pour les opérateurs et assistants aux stations, de 49 à 65 sous de l'heure ; pour les contre-maîtres, de 82 à 84 par semaine.

A PARIS

ULTIMATUM A LA ROUMANIE

LE CONSEIL SUPREME A DECIDE D'ENVOYER UNE NOTE ENERGIQUE A BUDAPEST. — SI LA ROUMANIE NE S'Y CONFORME PAS, LES ALLIES ROMPRONT LES RELATIONS.

(Service de la Presse associée)
Paris, 4. — Le conseil suprême a décidé aujourd'hui d'envoyer un ultimatum au gouvernement roumain au sujet de son intervention en Roumanie. Cet ultimatum est rédigé en termes rigoureux et donne un délai pour répondre. Cet ultimatum sera remis aux représentants diplomatiques de la Roumanie par un envoyé du conseil suprême. Si la Roumanie refuse de se conformer aux termes de l'ultimatum, dans un temps donné, les relations diplomatiques cesseront et l'envoi des Alliés reviendra avec les représentants diplomatiques des Alliés qui sont à Bucarest.

Le texte de cet ultimatum ne sera pas publié avant qu'il ait été remis à la Roumanie. On croit que cette note portera surtout des réparations et de l'évacuation de la Hongrie par l'armée roumaine. En ce qui regarde les réparations, les Alliés insistent pour que la Roumanie accepte que toutes les marchandises, le matériel roulant, etc., qui a été réquisitionné par l'armée roumaine en Hongrie soient remis aux Alliés pour être distribués parmi les états qui ont des réclamations à faire.

Tous les représentants diplomatiques de Roumanie qui résident dans les différentes capitales des pays alliés seront convoqués par les ministres des Affaires étrangères qui leur expliqueront le caractère rigoureux de l'ultimatum et l'extrême gravité de la situation qui se posera si la Roumanie refuse de se conformer aux demandes des Alliés.

La presse parisienne fait de nombreux commentaires sur la remise du traité de paix à l'Autriche, sur l'envoi d'une note à l'Allemagne lui demandant de changer une clause de sa constitution et sur l'ultimatum envoyé à la Roumanie. Les journaux disent que ces trois faits ne sont pas une simple coïncidence mais sont une preuve que les Alliés entendent que les termes du traité de paix soient en rapport avec la situation actuelle.

Une clause du traité de paix avec l'Autriche interdit à l'Autriche de s'annexer à l'Allemagne. On dit que le traité avec l'Autriche renferme les clauses qui garantissent les droits des minorités dans les pays qui annexent des parties de l'ancien empire autrichien. C'est pourquoi on se demande parmi les diplomates si la Roumanie signera le traité de paix. Le conseil suprême a demandé à la délégation roumaine quels sont ceux qui signeraient au nom de la Roumanie mais il n'a pas encore reçu de réponse.

Les délégués roumains ont souvent dit qu'eux et leur gouvernement ne changeraient pas d'avis sur cette question des minorités. Ils ont expliqué que les Roumains avaient voté en faveur d'une clause dans la Ligue des nations qui garantissait les classes et de toutes les races mais cette clause a été rejetée. Les Alliés l'ont ensuite insérée dans les traités séparés et l'ont appliquée à certains pays, selon leur choix.

Les Roumains prétendent qu'ils sont les victimes du discrédit. La Conférence de la paix a tenu sur ces clauses qui ont trait aux minorités, disent les Roumains, intervient dans les affaires intérieures des pays qui élaborent leur législation et ces pays eux-mêmes ne peuvent pas réviser ces lois.

Les nouvelles qui disent que les délégués roumains refuseront de signer le traité de paix sont au moins prématurées, car les délégués ont déclaré eux-mêmes que rien n'a encore été décidé à ce sujet.

ETATS-UNIS

LE PRÉSIDENT EN TOURNÉE

M. WILSON EST PARTI HIER SOIR DE WASHINGTON POUR ALLER EXPOSER AU PEUPLE AMERICAIN LE ROLE QU'IL A JOUE A LA CONFERENCE DE LA PAIX.

Washington, 4. — Le président Wilson a quitté Washington, hier soir, pour entreprendre sa tournée transcontinentale et dire au peuple américain le rôle qu'il a joué dans les négociations de la paix et faire un appel personnel en faveur de la ratification du traité de paix sans amendement.

Le convoi spécial du président dans lequel il passera la plupart du temps pendant les vingt-cinq jours qui vont suivre, est parti à sept heures.

Le premier arrêt de cette tournée de près de dix mille milles sera à Columbus, dans l'Ohio, où il prononcera le premier des trente discours qu'il doit faire.

Outre Mme Wilson, ceux qui accompagnent le président sont Joseph P. Tumulty, son secrétaire, et le vice-amiral Cary T. Grayson, son médecin. Près de trente journalistes étaient aussi dans le train du président, en sus des sténographes officiels et des agents du service secret.

Le voyage, le plus fatigant peut-être qu'ait entrepris un chef d'Etat, portera M. Wilson et sa suite à la côte du Pacifique, vers l'ouest, et de la frontière canadienne au nord jusqu'à celle du Mexique, au sud.

Il parlera dans tous les Etats à l'ouest du Mississippi, sauf quatre, et compensera ces lacunes par un plus long séjour dans l'Ohio, l'Indiana, le Kentucky et le Tennessee.

Au point de vue de la distance, le voyage du président équivaut presque à la traversée de l'Atlantique, aller et retour.

A Seattle, le président passera en revue la flotte de la côte du Pacifique.

Bien que l'on s'attende à ce que le président consacre la majeure partie de ses discours au traité de paix, il abordera aussi la question de la cherté de la vie et d'autres problèmes domestiques.

Mais le principal message qui doit être porté au peuple est le récit des négociations qui se sont faites à Versailles.

Comme pour sa campagne en faveur des préparatifs de guerre, le président est prêt, disent ses conseillers, à entreprendre la lutte qui mettra en jeu toute sa vie politique, s'il le faut, pour le traité de paix.

Le président a déclaré au sénateur Hitchcock qu'il insisterait dans ses discours sur le fait que le retard dans la ratification du traité de paix retarde d'autant la législation sur la cherté de la vie, la question ferroviaire et les problèmes de la reconstruction. Le sénateur Hitchcock est positif que le traité sera ratifié sans amendement.

WESTMOUNT ACCEPTE LE NOUVEAU TARIF

Le conseil municipal de Westmount a décidé à sa séance d'hier soir, de ne pas protester auprès de la commission des utilités publiques contre le projet de hausse des tarifs de tramway. Le maire a fait remarquer brièvement que la chose serait inutile.

Le conseil venait de recevoir l'information de la Commission du tramway, l'échevin Rondeau, président du comité de la police et du feu, a seulement demandé que l'on maintienne le privilège accordé aux agents de police de voyager gratuitement dans les tramways et qu'on étende aux détectives vêtus en civil, comme cela se fait à Montréal.

Le conseil a approuvé la suggestion d'obtenir la construction d'une voie d'évitement pour le transport de matériaux aux chantiers de construction de l'ancien site de l'Arena.

Le conseil a aussi approuvé tel qu'il est, le rôle d'évaluation et on a ordonné l'imposition.

On va étudier, à Westmount, la question de la taxation des clubs d'amateurs, et l'on décidera, à la prochaine séance, s'il y aurait lieu de soumettre la question aux électeurs par voie de référendum.

Le maire et les échevins se sont dit très satisfaits de l'accueil enthousiaste fait au prince de Galles à son passage dans les rues de la ville.

POSE D'UNE PIERRE ANGULAIRE

Le dimanche, 14 septembre prochain, à 4 heures et demie de l'après-midi, auront lieu la bénédiction et la pose de la pierre angulaire de l'église Saint-Angustin, sur le chemin de la Côte-Saint-Antoine, entre les avenues Old Orchard et Marcell. La cérémonie sera présidée par le Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal et M. l'abbé P. S. Hefferman, donnera le sermon de circonstance.

LA NOUVELLE ZÉLANDE A DIT SON MOT

(Service de la Presse associée)
Wellington, Nouvelle-Zélande, 4. — Le traité de paix avec l'Allemagne a été ratifié à l'unanimité aujourd'hui par le Parlement de la Nouvelle-Zélande. Les membres du parti ouvrier ont critiqué le traité de paix.

ALBUM DU CENTENAIRE CARTIER

Le comité du centenaire Cartier sous la direction de M. E. W. Villeneuve, travaille activement aux fêtes du dévoilement du monument. Il a fait publier à cette occasion un bel album-souvenir des fêtes, imprimé sur papier de luxe, avec de nombreuses illustrations et des portraits historiques. L'album contient en outre des extraits de discours de Cartier et des chants patriotiques avec musique. C'est un souvenir à conserver.

L'ANGLETERRE

UN VOTE SUR LA GRÈVE

LES HOUILLEURS SE PRONONCENT EN FAVEUR D'UN SCRUTIN SUR "L'ACTION DIRECTE" — OPPOSES AU PROJET DU GOUVERNEMENT. TENANTS DE LA NATIONALISATION DES MINES.

Londres, 3. — Les mineurs de charbon, qui sont en conférence, aujourd'hui, se sont déclarés en faveur du vote sur la question de "l'action directe". Ce vote sera pris à une réunion conjointe des employés de transport, des mineurs et des employés de chemins de fer.

Les mineurs ont adopté en bloc la recommandation du comité exécutif, à savoir que le projet du gouvernement au sujet des mines soit rejeté et que le projet de nationalisation de mines soit discuté au congrès des Métiers et du Travail qui sera tenu à Glasgow, le 8 septembre.

Le chef des mineurs, M. Robert Smilie, a déclaré que les mineurs sont généralement convaincus que la nationalisation des mines est devenue nécessaire dans l'intérêt de l'industrie nationale et des consommateurs pauvres.

M. William Brace, député au Parlement et président de la Fédération des Mineurs des Galles du Sud a dit que le charbon est plus précieux que l'or. M. Brace a demandé pourquoi le gouvernement lésine à propos d'un produit si nécessaire à la reconstruction économique du pays.

Il a exprimé l'opinion que la seule solution du problème est la nationalisation des mines.

La situation est donc celle-ci : le congrès des unions qui s'ouvrira le 8 septembre à Glasgow, décidera si les mineurs recourent à "l'action directe" ou s'ils prendront les moyens constitutionnels pour obtenir la nationalisation des mines. Cela signifie, disent les experts, que les mineurs ne recourent pas à "l'action directe", cependant les mineurs caressent encore cette idée. Ils feront voter les employés du transport, des mines et des chemins de fer sur la question de s'opposer à la conscription du charbon à l'intervention militaire en Russie.

MM. Smilie et Brace, chefs des mineurs, ont dit que c'est une erreur de dire que l'action directe a été abandonnée et ils ont demandé au gouvernement de ne pas pousser les mineurs à bout.

La déclaration de M. Brace, que le charbon est plus précieux que l'or, a été confirmée par les chiffres du Board of Trade qui ont été publiés aujourd'hui et qui montrent que la production du charbon a diminué tous les jours. La plus grande diminution a été dans le Yorkshire.

Le comité exécutif des mineurs qui a résolu hier de recommander que les délégués qui assisteront à la conférence des mineurs rejettent le projet du gouvernement en ce qui regarde les charbonnages, a déclaré également qu'il n'est pas nécessaire de déclarer la grève pour assurer l'adoption du rapport Sankey. Le comité a cependant dit que le Congrès des Métiers qui se réunira le 8 septembre à Glasgow sera invité à se prononcer en faveur de l'action la plus énergique pour l'adoption du rapport Sankey.

Le comité rejette le projet de M. Lloyd George qui voulait que le gouvernement achète les droits des propriétaires des charbonnages qui reçoivent des dividendes des compagnies minières et qu'on donne aux mineurs une part dans l'administration des mines, qu'on organise les mines en districts et qu'on établisse un fonds pour l'amélioration des conditions de vie des mineurs.

Le juge Sankey, dans son rapport, après avoir étudié la question des charbonnages, a recommandé la nationalisation des mines, et une juste compensation pour les propriétaires des mines. Il a suggéré d'essayer l'application de ce système de nationalisation dans les districts miniers. Après trois ans d'essai, le juge Sankey recommandait la nationalisation des mines avec une juste compensation aux mineurs.

Le Congrès des Métiers qui se tiendra à Glasgow, le 8 septembre, promet d'être le plus considérable qui ait encore été tenu. Déjà 848 délégués ont été nommés pour représenter plus de 2 millions d'ouvriers.

Quelques-uns suggèrent d'inviter le roi Georges qui est à Balmoral à assister à la séance d'ouverture. Certains chefs ouvriers pensent que le roi aurait de l'influence sur les ouvriers.

LE GÉNÉRAL GOUGH CHERCHE UN ALIBI

Londres, 4. — Le général Gough n'aurait point lancé la proclamation qu'une dépeche de Berlin lui attribue ces jours derniers, à la population de Petrograd, l'avertissant qu'une attaque était imminente contre la ville.

Le commandant des troupes anglaises avait quitté Helsingfors, le 19 août, pour revenir en Angleterre et se trouve actuellement chez lui. Avant son départ, le général n'a point vu l'amiral Cowan, commandant de l'escadron anglais dans la Baltique.

Léon Troitzky a déclaré à la soviét de Petrograd, le 1er septembre, que les bolcheviks doivent se tenir fermes pour la défense de la ville. Il a ajouté que si la Finlande maintient son attitude provocatrice et ne donnait aucun signe de sa sincérité, les bolcheviks organiseraient toute une campagne pour envahir le pays.

Les troupes bolchevistes ont déjà occupé Dubowka sur le Volga, à dix-huit milles au sud-ouest de Saratov, et fait trois mille prisonniers dans la prise d'Arsh, située près de la ville.

L'amiral Kolitchak, chef du gouvernement de la Grande Russie à Omsk, a instantanément sollicité tous les Russes en état de porter les armes de joindre les rangs de son armée, proclamant que l'avenir de la Russie était en jeu. Il a affirmé qu'il traiterait point à armes, tant que la victoire n'aura pas été conquise.

L'ANGLETERRE

UN VOTE SUR LA GRÈVE

LES HOUILLEURS SE PRONONCENT EN FAVEUR D'UN SCRUTIN SUR "L'ACTION DIRECTE" — OPPOSES AU PROJET DU GOUVERNEMENT. TENANTS DE LA NATIONALISATION DES MINES.

Londres, 3. — Les mineurs de charbon, qui sont en conférence, aujourd'hui, se sont déclarés en faveur du vote sur la question de "l'action directe". Ce vote sera pris à une réunion conjointe des employés de transport, des mineurs et des employés de chemins de fer.

Les mineurs ont adopté en bloc la recommandation du comité exécutif, à savoir que le projet du gouvernement au sujet des mines soit rejeté et que le projet de nationalisation de mines soit discuté au congrès des Métiers et du Travail qui sera tenu à Glasgow, le 8 septembre.

Le chef des mineurs, M. Robert Smilie, a déclaré que les mineurs sont généralement convaincus que la nationalisation des mines est devenue nécessaire dans l'intérêt de l'industrie nationale et des consommateurs pauvres.

M. William Brace, député au Parlement et président de la Fédération des Mineurs des Galles du Sud a dit que le charbon est plus précieux que l'or. M. Brace a demandé pourquoi le gouvernement lésine à propos d'un produit si nécessaire à la reconstruction économique du pays.

Il a exprimé l'opinion que la seule solution du problème est la nationalisation des mines.

La situation est donc celle-ci : le congrès des unions qui s'ouvrira le 8 septembre à Glasgow, décidera si les mineurs recourent à "l'action directe" ou s'ils prendront les moyens constitutionnels pour obtenir la nationalisation des mines. Cela signifie, disent les experts, que les mineurs ne recourent pas à "l'action directe", cependant les mineurs caressent encore cette idée. Ils feront voter les employés du transport, des mines et des chemins de fer sur la question de s'opposer à la conscription du charbon à l'intervention militaire en Russie.

MM. Smilie et Brace, chefs des mineurs, ont dit que c'est une erreur de dire que l'action directe a été abandonnée et ils ont demandé au gouvernement de ne pas pousser les mineurs à bout.

La déclaration de M. Brace, que le charbon est plus précieux que l'or, a été confirmée par les chiffres du Board of Trade qui ont été publiés aujourd'hui et qui montrent que la production du charbon a diminué tous les jours. La plus grande diminution a été dans le Yorkshire.

Le comité exécutif des mineurs qui a résolu hier de recommander que les délégués qui assisteront à la conférence des mineurs rejettent le projet du gouvernement en ce qui regarde les charbonnages, a déclaré également qu'il n'est pas nécessaire de déclarer la grève pour assurer l'adoption du rapport Sankey. Le comité a cependant dit que le Congrès des Métiers qui se réunira le 8 septembre à Glasgow sera invité à se prononcer en faveur de l'action la plus énergique pour l'adoption du rapport Sankey.

Le comité rejette le projet de M. Lloyd George qui voulait que le gouvernement achète les droits des propriétaires des charbonnages qui reçoivent des dividendes des compagnies minières et qu'on donne aux mineurs une part dans l'administration des mines, qu'on organise les mines en districts et qu'on établisse un fonds pour l'amélioration des conditions de vie des mineurs.

Le juge Sankey, dans son rapport, après avoir étudié la question des charbonnages, a recommandé la nationalisation des mines, et une juste compensation pour les propriétaires des mines. Il a suggéré d'essayer l'application de ce système de nationalisation dans les districts miniers. Après trois ans d'essai, le juge Sankey recommandait la nationalisation des mines avec une juste compensation aux mineurs.

Le Congrès des Métiers qui se tiendra à Glasgow, le 8 septembre, promet d'être le plus considérable qui ait encore été tenu. Déjà 848 délégués ont été nommés pour représenter plus de 2 millions d'ouvriers.

Quelques-uns suggèrent d'inviter le roi Georges qui est à Balmoral à assister à la séance d'ouverture. Certains chefs ouvriers pensent que le roi aurait de l'influence sur les ouvriers.

LE GÉNÉRAL GOUGH CHERCHE UN ALIBI

Londres, 4. — Le général Gough n'aurait point lancé la proclamation qu'une dépeche de Berlin lui attribue ces jours derniers, à la population de Petrograd, l'avertissant qu'une attaque était imminente contre la ville.

Le commandant des troupes anglaises avait quitté Helsingfors, le 19 août, pour revenir en Angleterre et se trouve actuellement chez lui. Avant son départ, le général n'a point vu l'amiral Cowan, commandant de l'escadron anglais dans la Baltique.

Léon Troitzky a déclaré à la soviét de Petrograd, le 1er septembre, que les bolcheviks doivent se tenir fermes pour la défense de la ville. Il a ajouté que si la Finlande maintient son attitude provocatrice et ne donnait aucun signe de sa sincérité, les bolcheviks organiseraient toute une campagne pour envahir le pays.

Les troupes bolchevistes ont déjà occupé Dubowka sur le Volga, à dix-huit milles au sud-ouest de Saratov, et fait trois mille prisonniers dans la prise d'Arsh, située près de la ville.

L'amiral Kolitchak, chef du gouvernement de la Grande Russie à Omsk, a instantanément sollicité tous les Russes en état de porter les armes de joindre les rangs de son armée, proclamant que l'avenir de la Russie était en jeu. Il a affirmé qu'il traiterait point à armes, tant que la victoire n'aura pas été conquise.

Dupuis Frères

Samedi, le 6 septembre, nos magasins seront ouverts jusqu'à 10 heures p. m.

OCCASIONS du VENDREDI

LAINAGES

BERETS de laine tricotés à la main, pour dames. Blanc, noir, bleu pâle, vert, mauve, etc. Spécial... **1.99**

BERETS de laine pour dames et fillettes. Toutes les couleurs. Spécial... **.99**

BAS de soie pour dames. Blanc et noir. Pointures 8 à 10. Spécial... **.99**

BAS de coton ouaté pour dames. Blanc, noir, gris, brun. Spécial... **.59**

COLLETS de marabout pour dames. Les plus jolis genres, haute nouveauté. Blanc, noir, gris, brun. Spécial... **5.50 à 23.00**

Au rez-de-chaussée.

Bottines de travail

BOTTINES de travail pour hommes, forme large Blucher, cuir solide mais souple, moyenne pesanture ; fausse semelle de cuir, bout rond, semelle très forte. Pointures de 5 1/2 à 10. Valant aujourd'hui 7.00. Occasion du vendredi... **5.45**

Au rez-de-chaussée.

Gants pour dames

GANTS de chamoulette, "seconds", marque Kayser ; blanc, noir, gris, beige, tan et naturel. Rég. 1.00 et 1.25. Spécial... **.69**

GANTS de soie marque Niagara. Blanc, noir. Rég. 1.00. Spécial... **.79**

Au rez-de-chaussée.

TRES SPECIAL

PANTALONS pour hommes. En worsted anglais rayé gris. Valeur spéciale à **4.95**

COMPLETS pour garçons de 10 à 17 ans. Genre Norfolk, en serge irlandaise bleu marine tout laine. D'après la grandeur **18.00 à 23.00**

Au rez-de-chaussée.

EPICERIE

D'après le nouveau règlement de la fermeture des magasins, il n'est pas permis de prendre des commandes par téléphone après 7 heures du soir, mais nous offrons des spéciaux pour vendredi, toute la journée. Appelez EST 8600.

SPECIAUX POUR VENDREDI, TOUTE LA JOURNÉE

Farine préparée Brodie XXX, le paquet de 6 livres. Régulier, 59 sous... **.51**

Durée de tomates, 2 boîtes... **.21**

Gélee de table Bee, saveurs assorties, 3 paquets... **.21**

Sauce aux tomates, Moutarde Eckert, bout... **.15**

Poudre à pâte Egg-O, la boîte... **.32**

Avec commande générale d'épicerie... **.61**

Meilleur beurre de crèmerie des Cantons de l'Est, la livre... **.54**

Meilleur sucre granulé, 5 livres... **.54**

Avec commande générale d'épicerie... **1.75**

Miel de trèfle blanc, marque Clover, chaud, 5 lbs... **1.75**

DRUAGES RAFFRAICHISANTS Orangeade ou Family-ade, la bouteille... **.35**

Linonade ou cerises McLaren, la bouteille... **.35**

Sirof Guava Kelly, bout... **.29**

Jus de limon Montserrat, bout... **.45**

Olives farcies, bout... **.20**

Beurre d'olives, jarre... **.25**

Sandwichella, jarre... **.25**

Farine Dupuis, sac 7 lbs... **.45**

Farine Orlive ou Five Roses, 7 livres... **.50**

24 lbs... **1.65**

Bé filamente, pag... **.15**

Nourriture Big Six, pag... **.25**

Mayonnaise Royal, bout... **.38**

et... **.38**

ARTICLES POUR HOMMES

JERSEYS tout laine pour hommes. Pesanture moyenne, avec collet matelot ou genre boutonnant sur les épaules. Dans les teintes suivantes : rouge, maroquin, vert, noir, bleu marine ou de couleurs combinées. Grandeur 24 à 32. Spéc. **2.98**

PYJAMAS de flanellette à jolies rayures de couleurs, pour garçonnets de 8 à 16 ans. Faits genre Union ou en deux morceaux. **2.50 à 4.50**

CHAPEAUX de tweed de couleurs pour garçonnets de 6 à 14 ans. Grand choix de modèles, garnis de ruban de soie noire. Spécial... **1.49**

SPECIAL D'ECONOMIE

Quantité limitée de CHAUSSETTES de cachemire noir ou naturel, pour hommes. Semelle et talon renforcés. Pesanture moyenne. Pointures. Rég. 1.39. 9 1/2 à 11 1/2. Rég. 75. Spécial... **.39**

Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au rez-de-chaussée.

SPECIAL D'ECONOMIE

SERGE FRAN CAISE BLEU MARINE, 36 pouces. Valant 1.00... **.59**

pour 10 pièces de SERGE bleu marine, 36 pouces. Belle surface croisée serrée, fini souple français. Qualité durable pour robes d'é